

L'ECONOMISTE

LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

Supplément de L'Economiste N°5005. Ne peut être vendu séparément

Agriculture: Les enjeux de l'intégration industrielle



Dossier sponsorisé par



GRUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE



الإبتكار في خدمة الفلاحة



www.iam.ma



اتصالات المغرب المساند الرسمي

مكناس من 18 إلى 23 أبريل 2017

Enfin une stratégie de l'agroalimentaire

■ Un contrat-programme global et des conventions par filières

■ 2 milliards de DH pour commencer

■ Recentrage des incitations et subventions sur l'intégration

PROMOUVOIR et renforcer l'intégration amont-aval du secteur agricole, c'est le nouveau chantier ouvert par le ministère de l'Agriculture. «Un tournant décisif qui doit s'opérer sur les trois prochaines années», promet Aziz Akhannouch. A cet effet, son département a lancé, en concertation avec le ministère de l'Industrie, une étude stratégique pour le développement du secteur de l'agro-industrie. L'objectif est de mettre en place des leviers pour l'investissement, l'accès aux marchés (local et extérieurs), la recherche et l'innovation. Cette étude est désormais déclinée en un plan d'actions. Lequel est articulé autour d'un contrat-programme global et des conventions de performance pour des filières agroalimentaires cibles. Le tout, selon un meilleur ciblage des incitations et subventions au profit de l'aval agricole. Le contrat a été signé hier en marge des assises de l'agriculture. Il est doté d'un budget prévisionnel de 2 milliards de DH.

Déjà en 2016, plusieurs chantiers ciblant le développement de l'aval étaient ouverts. Ils concernent l'amélioration des circuits de distribution, l'accroissement et la diversification des marchés extérieurs. Pour le ministère, «ces chantiers constituent une priorité dans le maintien du cap stratégique du PMV à l'horizon 2020». Il s'agit tout particulièrement des réformes des marchés de gros et des abattoirs. Le processus est certes enclenché par le lancement de projets pilotes mais il reste à compléter le dispositif par une réforme globale. Ce qui passe obligatoirement par la suppression du monopole des communes. Une mesure contenue dans le projet de loi relatif à la Charte communale. Le texte se trouve actuellement dans les circuits d'adoption.

Pour le moment, 182 abattoirs «tolérés» et plus de 500 tueries coexistent avec 3 unités modernes à Meknès, Beni Mellal et à Taroudant. (Voir également entretien avec le président de la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges en page XIX).

Pour permettre à ces établissements de développer leurs activités et d'attirer d'autres investissements privés, des me-



L'état sanitaire des abattoirs est la grosse tache noire dans la stratégie agricole lancée en 2009. Au point de dissuader des investisseurs de se lancer dans le secteur. Il va falloir trancher définitivement la question de la tutelle (Ph. L'Economiste)

sures d'accompagnement ont vu le jour comme la fermeture des tueries tout autour, la limitation de la certification des

même été frappées d'une désintégration. Le secteur traditionnel des conserves végétales a perdu plusieurs de ses produits

ser son volume à l'export d'il y a une décennie. Pis encore, la valorisation a reculé dans cette activité. Aujourd'hui, 90% des expéditions d'olives de table se font dans des fûts et de gros emballages destinés aux collectivités.

La filière agrumicole, ce fleuron de l'agriculture d'exportation autrefois intégré autour de l'export et de la transformation, est aujourd'hui en déconfiture. Sa production a quasiment doublé depuis la conclusion de son contrat-programme mais l'export a plutôt reculé: 500.000 tonnes en moyenne sur les 5 dernières années. De même, la composante transformation qui produisait l'équivalent de 250.000 tonnes de concentré d'agrumes a tout simplement disparu. Et la fabrication des jus tourne aujourd'hui grâce à l'import des concentrés de divers fruits. Pourtant, la production ne fait pas défaut. Mais faute d'organisa-

Etat d'avancement des 6 Agropoles

Agropole	Superficie	Coût (millions de DH)	Emplois	Travaux d'aménagement	Commercialisation
Meknès	Tranche 1: 136,2 ha (dont 108 ha de surface cessible)	559	18.000	100% en 2011	36,7 ha (34% de la surface cessible)
Berkane	Tranche 1 : 102 ha (dont 32,3 ha de surface cessible)	361	8.000	100%	13,3 ha (41% de la surface cessible)
Tadla	Tranche 1: 105 ha (dont 80 ha de surface cessible)	920	29.000	Achèvement des travaux de la 1 ^{re} tranche courant 2016 (105 ha)	
Souss	Tranche 1: 30,6 ha (25 ha de surface cessible)		23.000	Lancement des travaux d'aménagement de la 1 ^{re} tranche en 2016 (30,6 ha)	
Haouz / Gharb et Loukkos				Etude de faisabilité achevée Choix du site en cours / validé pour Loukkos	

Source: Ministère de l'Agriculture

Lancées depuis 2009, les 4 agropoles sont encore en première phase de leurs réalisations. Celles de Meknès et de Berkane, les premières à être aménagées, ne sont pas totalement occupées. Ceci malgré les réajustements qui ont été apportés aux prix de vente

viandes foraines à celles préparées dans ces abattoirs et dans les unités autorisées. Quant aux marchés à bestiaux, après la prospection de plusieurs sites à aménager, deux plateformes sont en cours d'aménagement.

Excepté cette intégration somme toute embryonnaire ainsi que celle concernant des secteurs orientés marché intérieur comme le sucre, le lait, le riz et les oléagineux, certaines filières ont

phares à l'export. Cornichons, haricot vert, concentré de tomates ne sont plus exportés. En cause, l'amont agricole est plutôt orienté marché de bouche. Ce qui ne permet pas à l'industrie d'être approvisionnée dans des conditions de compétitivité et de qualité acceptables. Même l'activité des olives de table qui doit, en principe, tirer profit de la hausse fulgurante de la production (1,4 million de tonnes en 2014-2015) peine à dépas-

tion du marché intérieur, notamment à travers le développement du triage et de conditionnement, les prix s'avèrent non compétitifs pour l'industrie. Sans oublier la contrebande galo pante à destination des marchés africains. Ceci, au grand mépris de la normalisation internationale. Car l'export se fait en vrac et porte sur le tout-venant. □

A. G.

Aziz Akhannouch: «Il faut capter la valeur ajoutée»

■ Synergie avec le plan d'accélération industrielle

■ Hausse des subventions aux unités de valorisation

■ La réforme des marchés de gros sera accélérée

Le secteur agricole affiche aujourd'hui une résilience nette par rapport à l'aléa climatique. Pour preuve, la campagne 2015-2016, qui a enregistré un déficit pluviométrique de 50%, n'a fait fléchir le PIB agricole que de 9% au lieu d'un plongeon qui atteignait la moitié de la valeur ajoutée. Pour le ministre, il s'agit dès lors de capitaliser sur les acquis de la stratégie via une meilleure intégration de l'amont à l'aval. Entretien

- L'Economiste: Le plan Maroc Vert devait s'orienter vers l'équilibre



La stratégie agro-industrielle sera déclinée sous forme d'un contrat-programme pour la période 2017-2021. Un projet rendu possible grâce à la synergie des acteurs concernés. Les professionnels et les deux départements de l'Agriculture et du Commerce et Industrie doivent mutualiser leurs moyens (Ph. L'Economiste)

amont-aval. De nouvelles mesures d'accompagnement sont-elles en cours d'instauration?

-Aziz Akhannouch: L'intégration amont-aval est un principe adopté depuis

le lancement du plan Maroc Vert en 2008.

Quand on parle d'intégration on entend généralement intégration filière. Chacune a en effet ses spécificités et ses besoins particuliers et donc nécessite des mesures qui lui sont adaptées. C'est ce qui est traduit à travers l'approche

Aujourd'hui, comme nous l'avons déjà annoncé, nos efforts seront renforcés au niveau de l'aval afin d'installer un équilibre et une durabilité dans la chaîne de valeur agricole.

Le secteur compte aujourd'hui 19 contrats-programmes filières. Un effort soutenu a été engagé dans ce sens pour le renforcement de l'organisation des acteurs des différents maillons de la chaîne de valeur en fédérations interprofessionnelles. Ceci s'est fait notamment dans le cadre de la loi n°03-12 ainsi que dans celui de l'appui à l'investissement privé pour l'intensification et la valorisation des produits agricoles.

Dans le cadre de la phase d'accélération de la mise en œuvre du plan Maroc Vert, la priorité est donc accordée à l'aval des filières, en vue de développer la valorisation et la commercialisation des produits tout en préservant les acquis de l'amont des filières.

Parallèlement à la mise en œuvre du programme de développement des agropoles et de la réforme des marchés de gros des fruits et légumes, qui seront accélérés, des mesures d'accompagnement sont en cours d'être mises en place. Il s'agit notamment de la réforme du cadre



Pour la Promotion de l'Investissement Agricole Durable

Organisme opérationnel, l'Agence pour le développement Agricole (ADA) contribue au développement synergies et à la consolidation des efforts nécessaires pour l'intégration progressive de l'agriculture solidaire dans l'économie du marché.



L'ADA contribue et veille à la mise en place et à l'amélioration du climat des plates-formes requises. L'encouragement de l'investissement dans le secteur agricole.

L'ADA est disposée, à travers ses ressources humaines, à vous écouter, vous aider et accompagner durant les différentes étapes de conception et de réalisation de vos projets agricoles.



Espace les Patios Angle Avenue Annakhil et Mehdi Ben Barka
Bâtiments 2 et 3, 3^{ème} étage - Hay Riad, Rabat, MAROC
Tél. : 05 37 57 37 75 / 05 37 57 37 98 - Fax : 05 37 57 37 77

www.ada.gov.ma

87 milliards de DH investis

56 milliards de DH

d'investissements publics entre 2008 et 2015

+129%

croissance du budget du ministère: 8,8 milliards de DH en 2015 contre 3,8 milliards de DH en 2008

31 milliards de DH

investis par le privé entre 2008 et 2015 → impact des incitations du Fonds de développement agricole: taux moyen de subvention de 41% en 2015 (vs 32% en 2008)

Effet de levier

1 DH investi

par l'Etat

2,7 DH

investis par le secteur privé

Source: Ministère de l'Agriculture

Entre 2008 et 2015, le montant global de l'investissement a atteint 87 milliards de DH. Avec un taux de subvention de 41%. Il n'empêche que l'effet de levier est significatif puisque 1 DH investi par l'Etat génère plus de deux fois et demie d'investissement privé

contrat-programme dont l'objectif est de mettre en interaction tous les acteurs d'une filière autour d'objectifs communs, allant de l'amont agricole à la fin de la chaîne. Il est clair qu'un effort soutenu a été opéré au niveau de la production agricole car elle constitue la base pour le développement de toute la chaîne de valeur. De grandes avancées ont été réalisées en termes de production grâce à une multitude de mesures et à un engagement très fort de la part des professionnels.

incitatif du Fonds de développement agricole pour trouver l'équilibre entre l'amont et l'aval par la révision à la hausse des niveaux des subventions accordées aux unités de valorisation et leur élargissement aux différents types d'unités ainsi qu'au soutien du développement de la commercialisation et l'exportation des produits agricoles. La poursuite des plans d'action des contrats-programmes filières est également prévue. Et il sera

(Voir suite en page VI)

Nourrir la terre pour nourrir la planète



Avec près d'un siècle d'expertise, le Groupe OCP est un des leaders mondiaux sur le marché du phosphate et de ses dérivés. Contribuant à nourrir une population mondiale grandissante en fournissant des fertilisants essentiels à la croissance des plantes, le Groupe œuvre à la vision d'une agriculture durable et prospère, en augmentant les rendements agricoles tout en préservant les sols. Acteur influent du développement économique et social du Maroc, OCP s'engage avant tout pour l'avenir des générations futures.

SPONSOR OFFICIEL



SALON INTERNATIONAL DE
L'AGRICULTURE AU MAROC

Du 18 au 23 avril 2017
Meknès - Maroc



www.ocpgroup.ma

Aziz Akhannouch: «Il faut capter la valeur ajoutée»

(Suite de la page IV)

procédé de ce fait au renforcement de la mise à niveau de l'aval des filières (formation, promotion des produits et de leur qualité,...)

- Justement, les interprofessions sont appelées à prendre la relève de l'administration. Qu'est-ce qui a été réalisé à ce niveau?

- Les interprofessions, fortes d'un cadre juridique qui les appuie (la loi 03-12), sont des partenaires importants des pouvoirs publics notamment pour l'engagement de partenariats public-privé. Outre les aspects organisationnels, cette loi a introduit le soubassement juridique pour permettre à ces fédérations de disposer de moyens propres. Ceci va consolider les contrats-programmes tout en assurant la contribution des interprofessions.

Depuis l'avènement du plan Maroc Vert, nous avons misé sur l'importance du rôle du secteur privé. Ce dernier doit porter l'activité, l'animer et être à l'origine de sa dynamique. Cela ne pouvait

se faire sans que la représentation du secteur ne soit structurée et renforcée.

- Quid alors du contrat-programme de l'agro-industrie?

- Justement, l'agro-industrie est un élément majeur de cette intégration amont-aval. Pendant longtemps, cette activité a évolué sans qu'une intégration ne soit opérée avec l'amont agricole qui se situe en début de chaîne pour ces industries.

La prise de conscience de cette problématique est là. Aujourd'hui, grâce à toutes les mesures qui ont été déployées dans le cadre du plan Maroc Vert, le secteur agricole a réussi à réaliser de grandes avancées en termes de production, que ce soit sur le plan quantitatif ou qualitatif.

Il est ainsi nécessaire que cette nouvelle vision constitue un avantage au développement des industries agroalimentaires.

Les départements de l'Agriculture et de l'Industrie, en concertation avec les professionnels, ont élaboré une stratégie pour le dévelop-

pement des industries agroalimentaires au Maroc. Cette stratégie vise

professionnels. Une grande réalisation rendue possible grâce à la synergie de l'ensemble des acteurs concernés, professionnels ainsi que les deux départements de l'Agriculture et du Commerce et Industrie et qui a bénéficié d'une convergence de moyens notamment le Fonds de développement industriel (FDI) et celui de développement agricole (FDA).

Il était essentiel d'opérer cette intégration, de compter sur les unités agro-industrielles pour la valorisation des produits agricoles marocains et de devenir plus performant aussi bien au niveau du marché local qu'à l'export. En résumé, l'objectif aujourd'hui est de réussir à capter la valeur ajoutée de la transformation au niveau du Maroc avec tout ce que cela apporte comme développement des emplois et de l'offre agricole transformée.

- Le secteur agricole est-il aujourd'hui plus résilient et moins exposé à l'aléa climatique?

- Le plan Maroc Vert est parvenu à augmenter la valeur ajoutée du secteur agricole, mais également à contenir les impacts de crises climatiques. La saison agricole 2015-2016 a été marquée par un déficit pluviométrique dépassant 50% par rapport à la moyenne d'une campagne normale. Toutefois, le PIB agricole n'a pas été aussi comprimé qu'il aurait pu l'être par le passé. Preuve tangible que le PMV apporte des solutions aussi face aux chocs climatiques. En effet, la baisse a été de 9%, ce qui n'est pas une décroissance à deux chiffres comme c'était le cas auparavant, quand de pareilles conditions de sécheresse venaient plomber le PIB agricole avec un plongeon allant jusqu'à 50%.

Cette résilience tient non seulement à l'extension et l'efficacité de l'irrigation, mais également à la stratégie de reconversion progressive d'une partie des systèmes de production vers l'arboriculture et des cultures associées plus résilientes et plus rémunératrices. Cette évolution de la structure de la valeur ajoutée agricole, à l'actif du PMV, a permis d'enrayer l'impact de la volatilité de la production céréalière sur la croissance du secteur.

Au moment où les débats s'intensifient à propos des changements climatiques, ces avancées mériteraient d'être davantage soulignées pour mettre en exergue la pertinence des réformes engagées dans l'agriculture au Maroc et sa multifonctionnalité au service d'une croissance durable pour le pays. □

**Propos recueillis par
Abdelaziz GHOUIBI**

Réforme des marchés de gros: Ne rien lâcher

POUR les marchés de gros des fruits et légumes, un travail a été fait en ce qui concerne la mise en place du schéma national d'orientation et de modernisation de ces plateformes. Il prévoit le lancement de marchés de nouvelle génération. Ces derniers seront dotés d'infrastructures modernes, d'un mode de gouvernance approprié et d'un système de rémunération optimisé. Dans une première phase, trois projets pilotes seront lancés à Rabat, Berkane et Meknès. Cette réforme permettra d'améliorer la chaîne de valeur des produits agricoles commercialisés, d'assainir les circuits de commercialisation à travers la limitation de l'intervention des intermédiaires et d'améliorer la qualité des produits à travers l'accroissement des volumes conditionnés et valorisés. Ce qui impactera positivement le revenu des agriculteurs et la satisfaction des exigences du consommateur.

Concernant les abattoirs, le contrat-programme signé entre le gouvernement et la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges pour le développement de la filière sur la période 2014-2020 donne la priorité à la valorisation et à la commercialisation des animaux et des viandes rouges. A cet égard, deux voies sont poursuivies pour la mise à niveau du secteur des abattoirs conformément

aux exigences de qualité sanitaire des viandes.

D'une part, l'initiative privée, de notre point de vue, fortement souhaitée et encouragée dans ce domaine, contribuera à la mise en place d'une offre de qualité pour les consommateurs grâce à l'investissement dans les techniques modernes.

Les investisseurs privés ont été assez réactifs. A cette date, trois abattoirs privés sont déjà réalisés (Meknès, Taroudant et Béni Mellal) et le 4e est en cours d'achèvement à Sidi Bennour. Ces unités de grandes capacités et outillées de technologie moderne permettront d'agréger la production sur de larges espaces et d'apporter des solutions à l'échelle de la région. S'ensuivra évidemment la fermeture dans ces régions des abattoirs non conformes. De pareils investissements seront encouragés dans les autres régions.

Les communes et municipalités sont aussi appelées à mettre à niveau leurs abattoirs et d'en améliorer la gestion en harmonie avec les dispositions de la loi sanitaire et conformément aux orientations de l'Onssa à ce sujet. Trois abattoirs ont pu opérer cette mise à niveau, il s'agit de Laâyoune, Al Hoceïma et Missour. Mais notre souhait est de voir cette dynamique prendre et que les municipalités placent ce chantier parmi les priorités vu les enjeux qu'il représente. □

essentielle-ment l'incitation à l'investissement productif (conditionnement, entreposage frigorifique, transformation,...), le soutien au développement des exportations, la modernisation des circuits de commercialisation, l'appui à la prospection des marchés, ainsi que des mesures transverses (formation, innovation, normalisation, qualité,...). Celles-ci concernent les filières agroalimentaires phares, à savoir les agrumes et fruits et légumes frais, les produits agricoles transformés, l'huile d'olive, le lait, les viandes, la biscuiterie-chocolaterie-confiserie et les pâtes et couscous.

Ladite stratégie sera déclinée sous forme d'un contrat-programme tant attendu pour la période 2017-2021. Celui-ci sera signé entre le gouvernement et les



(Ph. L'Economiste)

VOS RÉCOLTES ARBORICOLES A L'ABRI DES ALÉAS CLIMATIQUES



La Multirisque Climatique Arboriculture Fruitière est une assurance garantie par l'Etat, commercialisée et gérée par la MAMDA. Couvrant les récoltes de pommiers, d'agrumes, d'oliviers et d'amandiers, elle couvre les risques de grêle, de gel, de vent violent, de chergui, d'excès d'eau et de hautes températures.

En souscrivant dès maintenant, vos récoltes sont protégées des risques climatiques.

MAMDA, plus de 50 ans au service des agriculteurs.

Agrobusiness responsable

La bataille de la 3e puissance agricole européenne

Troisième puissance agricole de l'Union européenne, l'Italie est l'un des leaders mondiaux de l'agriculture biologique en Europe et dans le monde et est très impliquée dans les productions sous signes d'identification de la qualité et de l'origine. Avec leur localisation géographique, en région Mena, le Maroc et l'Italie partagent un patrimoine méditerranéen commun. Les deux pays renforceraient leur coopération via la signature d'un mémorandum d'entente afin de définir un cadre légal pour une collaboration plus structurée dans le secteur de la sécurité sanitaire de produits végétaux et de la recherche scientifique. Décryptage dans cet entretien exclusif avec Maurizio Martina, ministre italien de l'Agriculture.

- L'Economiste: Comment relever le défi de la sécurité alimentaire et promouvoir un agrobusiness responsable au service d'une agriculture durable et résiliente?

- Maurizio Martina: Il s'agit justement du thème général que nous avons voulu lancer avec l'Expo de Milano 2015, où plus de 140 pays, y compris le Maroc, se sont réunis pour discuter des moyens pour assurer une alimentation saine, sûre et suffisante à une population mondiale qui, en 2020, atteindra 9 milliards de personnes. Il y a là un défi décisif pour l'avenir de la planète. Dans le monde, 795 millions de personnes souffrent de la pauvreté alimentaire et ce n'est plus acceptable, surtout si nous pensons que nous produisons des aliments qui seraient suffisants pour tous si un tiers de ces produits n'était pas gaspillé chaque année. Un paradoxe de l'abondance qui n'est plus soutenable. Nous avons besoin d'un changement de modèle, pour arriver à produire plus avec moins. Les agricultures devront être de plus en plus résilientes et écologiques.

- Le premier accord de coopération technique et financière entre Rabat et Rome a été signé en 1961. Votre visite au Siam va-t-elle se solder par de nouveaux projets de coopération avec le Maroc?

- Depuis les années soixante, l'Italie est présente au Maroc à travers des projets de coopération au développement, notamment au niveau du secteur hydrique, celui de la santé, des routes rurales et du microcrédit destiné à la création d'emploi. Notre coopération est très importante aussi en matière de formation en archéologie grâce à une col-



Maurizio Martina, ministre italien de l'Agriculture: «Nous sommes un pays promoteur d'une philosophie de production basée sur le respect de la nature, de l'environnement et des modalités de production traditionnelles. Les structures compétentes de nos deux pays sont en contact pour faciliter un développement plus fort de l'agriculture biologique au Maroc» (Ph. MM)

laboration avec l'université italienne de Siena. Dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie, les institutions des deux pays entretiennent un dialogue constant et très efficace et travaillent ensemble afin de soutenir et renforcer les échanges commerciaux et encourager les investissements et le transfert de technologie vers le Maroc. L'expertise italienne en matière agricole et la qualité des machines italiennes sont reconnues au niveau mondial. La participation «spéciale» de l'Italie au Siam 2017, en qualité de pays à l'honneur, est une preuve de la haute considération que le Maroc réserve aux entreprises italiennes du secteur qui présentent un modèle de collaboration commerciale gagnant-gagnant. Les institutions de nos pays vont donc continuer leur coopération dans ce domaine qui sera finalisée pour renforcer les contacts entre les secteurs privés et favoriser les

échanges d'expertise entre petites et moyennes entreprises marocaines et italiennes. A l'occasion de ma visite au Siam, un mémorandum d'entente sera signé avec l'Office national de sécurité sanitaire et des produits alimentaires afin de définir un cadre légal pour une collaboration plus structurée dans le secteur de la sécurité sanitaire de produits végétaux et de la recherche scientifique dans cette matière.

- Troisième pays agricole de l'Union européenne, l'Italie est l'un des leaders mondiaux de l'agriculture biologique en Europe et dans le monde. Quelles pistes de soutien entre l'Italie et le Maroc dans le domaine de l'agriculture biologique?

- Comme vous le savez, l'Italie est très engagée dans le secteur de l'agriculture biologique, une filière qui connaît

des taux de croissance importants: plus d'un hectare sur 10 en Italie est cultivé avec cette méthode. Nous sommes un pays promoteur d'une philosophie de production basée sur le respect de la nature, de l'environnement et des modalités de production traditionnelles. Les structures compétentes de nos deux pays sont en contact pour faciliter un développement plus fort de l'agriculture biologique au Maroc. En particulier, le ministère de l'Agriculture italien a développé une collaboration très efficace avec l'Office national de sécurité sanitaire et des produits alimentaires (ONSSA) marocain qui a conduit récemment une visite sur place des fonctionnaires de l'Onssa dans certaines pépinières en Italie.

- Votre pays est très impliqué dans les productions sous signes d'identification de la qualité et de l'origine. Comment a-t-il réussi à imposer la traçabilité des produits?

- Nous sommes pour un maximum de transparence et d'information aux consommateurs, grâce à des modèles innovants de traçabilité. Notre priorité est de permettre aux citoyens de connaître l'origine et la qualité des matières premières agricoles utilisées dans les aliments. En même temps, nous avons construit un solide système de contrôle, avec plus de 400.000 contrôles en trois ans dans toutes les chaînes alimentaires. Nous avons décidé de renforcer l'action préventive contre les faux aliments made in Italy avec des contrôles réguliers même sur le web: notre pays est un chef de file dans ce domaine. Pour lutter avec force contre les nouvelles frontières de l'agro-piraterie, nous avons conclu des accords avec les grandes plateformes de commerce électronique. □

Propos recueillis par
Youness SAAD ALAMI

«La machine italienne en marche au Maroc»

POUR Maurizio Martina, ministre italien de l'Agriculture, «la valeur de la technologie des machines agricoles italiennes est connue dans le monde entier. En particulier, dans le secteur de la production d'huile d'olive, il y a un intérêt croissant de la part de producteurs marocains vers le know-how italien». «L'Italie est évidemment prête à partager son expertise et, dans le cadre de notre participation en qualité de pays à l'honneur au Siam 2017, les institutions italiennes au Maroc ont organisé un séminaire sur «la technologie italienne pour un développement durable de l'agro-industrie au Maroc» afin de promouvoir la duplication des expériences de collaboration gagnant-gagnant déjà développées dans certains

secteurs», renchérit le ministre. En octobre 2014, l'Agence italienne pour le commerce extérieur a signé avec l'Onssa (Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires) un protocole d'accord qui a conduit, grâce à la contribution décisive du ministère du Développement économique italien, à la création d'un centre technologique nommé Bio Beef pour le traitement de la viande rouge à Meknès. «Plus précisément, il s'agit de vingt machines (made in Italy) pour le traitement de la viande bovine et sa transformation en saucissons, conçues par 5 entreprises italiennes et installées dans le centre Bio Beef, où même des activités de formation en faveur des employés sont organisées», conclut Maurizio Martina. □

Oulmès, i

Rafrâchit vos sens.



Sa pétillance unique, son goût inoubliable, ainsi que la force de ses bulles ont contribué à forger le caractère authentique d'une eau minérale naturellement gazeuse devenue légendaire. D'une génération à l'autre, Oulmès, la plus pétillante des eaux continue de surprendre par les sensations qu'elle procure. Oulmès offre une expérience gustative des plus intenses et un rafraîchissement des sens renouvelé à chaque gorgée, idéal pour combler vos papilles et éteindre votre soif de sensations.

CAM: Déjà 45 milliards de DH mobilisés pour le Plan Maroc Vert!

■ Le groupe a dépassé ses objectifs en matière de financement et de production

■ Toutes les filières concernées: Agriculture, agro-industrie et activités en milieu rural

■ Création d'une structure dédiée pour adapter la banque aux orientations du plan

Ce n'est un secret pour personne! Crédit Agricole du Maroc est fortement investi dans l'atteinte des objectifs du plan Maroc Vert. La banque a d'ailleurs consacré pas moins de 45 milliards de DH de financement depuis le lancement de ce plan en 2009. L'établissement a même adapté son organisation en fonction des orientations du plan. A l'occasion du Salon international de l'agriculture qui ouvre ses portes, aujourd'hui, Jamaleddine El Jamali, directeur général du groupe Crédit Agricole du Maroc, revient sur les engagements et les réalisations de la banque pour le développement de l'agriculture

- L'Economiste: Quel bilan faites-vous du plan Maroc Vert depuis son démarrage? Quid de l'action de CAM dans ce cadre?

- Jamaleddine El Jamali: Le plan Maroc Vert a dressé les contours d'une stratégie claire de développement de l'agriculture marocaine et a d'ailleurs fait de l'agriculture nationale l'un des principaux leviers de croissance économique et sociale de la décennie. Il a mis en place une approche efficiente des problématiques agricoles et un modèle gagnant qui a permis de solutionner et dépasser les défis auxquels est confrontée l'agriculture marocaine. Il a pris en compte la dualité de ce secteur vital pour notre pays et les contraintes liées à cela, dualité qui se reflète dans la coexistence d'une agriculture moderne à haute valeur ajoutée et productivité et une agriculture petite, vivrière relevant plus du soli-



Jamaleddine El Jamali, directeur général du groupe Crédit Agricole du Maroc: «Nous avons fait le pari, dès le départ du PVM, de doubler notre production globale agricole et agro-industrielle. Nous avons largement atteint notre objectif aujourd'hui» (Ph. CAM)

daire. Il y a apporté des solutions novatrices concrètes qui ont fait leurs preuves et ont permis d'enregistrer de francs succès reconnus aujourd'hui à l'échelle internationale.

Au GCAM, nous avons mis notre expertise en montages financiers et suivi de projets complexes au service du plan Maroc Vert. Dès l'annonce de son lancement en 2008, nous avons pris un engagement volontariste très ambitieux d'accompagner sa mise en œuvre par la mobilisation d'une enveloppe globale de 20 milliards de DH pour la période 2009-2013, répartie entre les trois segments d'exploitations agricoles. Nous avons fait le pari de doubler notre production globale agricole et agro-industrielle et avons largement atteint notre objectif puisque les réalisations se sont élevées à 24 milliards à fin 2013, donnant lieu à un nouvel engagement pour l'accompagnement de la 2e phase du PMV avec un nouveau montant de 25 milliards de DH pour la période 2014-2018. Là encore, nos objectifs intermédiaires sont à ce jour largement respectés.

Il faut savoir que nous avons également ajusté notre organisation pour être en phase avec la nouvelle dynamique insufflée par le

plan Maroc Vert. Cet ajustement s'est traduit par la création d'une structure dédiée, le Domaine Vert, chargée d'adapter la stratégie de la banque aux orientations du Plan Maroc Vert, notamment la contribution dans le financement de tous les maillons des filières agricoles.

Nous avons fait preuve d'une grande adaptabilité afin de répondre aux besoins de financement de l'ensemble des projets issus du Plan Maroc Vert et avons cherché des solutions novatrices et structurelles qui répondraient aux besoins des petits agriculteurs non bancables et au double impératif de mission de service public et de respect des règles prudentielles. Pour cela, nous avons créé un nouveau système de financement qui est Tamwil El Fellah, filiale du GCAM et qui permet aux agriculteurs ayant des projets agricoles rentables d'accéder à un financement auquel ils n'ont pas accès à travers les systèmes traditionnels (banque classique et microcrédit) et ce dans le respect total des règles prudentielles adaptées aux spécificités de l'activité.

- Valeur aujourd'hui, quel est l'encours des crédits engagés dans le plan Maroc Vert? Quels sont les secteurs que vous privilégiez dans vos interventions?

- A aujourd'hui, nous avons octroyé, dans le cadre du plan Maroc Vert, 45 milliards de DH au profit de l'agriculture, l'agro-industrie et les activités économiques en milieu rural. Toutes les filières de production ont été concernées et ce dans toutes les régions du Royaume. Notre intervention a couvert aussi bien les cultures annuelles (céréales et légumineuses, maraîchage...) que les cultures pérennes (agrumes, oliviers...) conformément aux objectifs du PMV via des crédits de campagne permettant de couvrir l'ensemble des besoins d'installation de la culture et des crédits d'investissement à moyen ou long terme pour l'installation de plantation, le fonctionnement annuel pour l'entretien des jeunes plantations...

Les filières identifiées comme prioritaires ont fait l'objet d'une action commerciale renforcée notamment par la création de produits adaptés, l'élaboration de guides d'information, la mise en place de conventions avec les associations professionnelles, etc. C'est le cas par exemple de la filière

oléicole dont les objectifs en termes de plantations ont été atteints et dépassés, notamment grâce à l'action du Groupe Crédit Agricole du Maroc.

- Qu'en est-il du financement de l'agro-industrie?

- C'est un secteur qui n'est pas en reste. Pour l'accompagner, nous avons conçu des packs de financement dédiés qui répondent aux besoins de chaque maillon de la filière allant de la production, le stockage et le conditionnement à la transformation et la commercialisation.

Les opérateurs de l'agro-industrie bénéficient également d'une panoplie de produits de financement de toutes les opérations à l'international à travers une plateforme moderne et performante. Nous avons aussi mis en place des structures de financement et d'accompagnement dédiées notamment aux centres d'affaire agri-agro et les agences entreprises pour mieux servir les entreprises agro-industrielles.

- Où en êtes-vous arrivé dans le déploiement de la Banque participative? Avec quel partenaire êtes-vous associé et quelles sont vos ambitions sur ce marché?

- Nous avons obtenu l'agrément pour la création de notre banque participative avec ICD, filiale du Groupe de la Banque islamique de développement qui dispose d'une vaste expérience dans l'industrie de la banque participative et de l'industrie financière avec une expertise métier avérée en finance participative. Nous avons de grandes ambitions sur ce créneau où la demande est avérée et pour lequel nous proposerons des produits participatifs dédiés aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels tant en milieu rural qu'urbain, TPE, PME...

Nous accorderons un intérêt particulier aux agriculteurs pour lesquels nous proposerons des instruments participatifs innovants et adaptés au financement de l'agriculture et l'agrobusiness. Pour cela, nous démarrerons avec un réseau d'une vingtaine de points de vente avec une large zone de chalandise principalement dans le monde rural appuyé par des agences mobiles et des solutions de banque à distance. □

Propos recueillis par
Moulay Ahmed BELGHITI

Des résultats portés par le crédit

C'EST bien l'activité du crédit qui reste le principal contributeur aux bonnes performances financières réalisées par Crédit Agricole du Maroc au cours de ces dernières années. «En effet, le Groupe a progressivement mis en œuvre une politique de crédit adaptée à notre double vocation à travers laquelle nous ambition-

nons de renforcer notre position dans le secteur agricole et d'améliorer nos parts de marché dans les autres segments (particuliers, professionnels...», souligne El Jamali. Cela s'est accompagné par le renforcement du dispositif de gestion des risques permettant une meilleure maîtrise du coût du risque généré par

le portefeuille. Le DG de la banque assure que CAM va continuer à améliorer sa contribution dans le financement de l'économie et accroître son volume de crédit, tout en poursuivant sa stratégie de diversification des sources de rentabilité et ce afin de préserver et consolider ses bonnes performances. Justement, la

banque a vu la part de ses activités de marché s'améliorer en raison de la réalisation d'un ensemble d'opérations sur son portefeuille de titres mais aussi de sa stratégie de diversification suite notamment à l'acquisition de la société de bourse MSIN et de la société de gestion d'actifs Marogest. □

Conditionnement d'agrumes

Le manque de stations pénalise le marché

■ 40% de la production passe à la trappe à cause du transport et de conditions insalubres

■ Les 53 stations n'absorbent que le tiers de la récolte

■ Des milliers d'emplois qui pourraient être créés

AVANT d'être distribués dans les marchés de gros, les agrumes destinés au marché national devraient d'abord transiter par les stations de conditionnement. Ce qui permettrait de stabiliser leur poids et leur saveur grâce à la conservation à une température ne dépassant pas 4 degrés. Une solution pour sauver les 40% perdus en cours d'acheminement à cause de conditions insalubres. En effet, sur les 2,3 millions de tonnes d'agrumes que le Maroc produit, seuls 60% sont consommés. Les 40% perdus ne sont pas captés par le producteur, mais payés par le consommateur.

Quelques chiffres...

AVEC une superficie actuelle de 122.600 ha et une production moyenne de l'ordre de près de 2,3 millions de tonnes par an, le secteur des agrumes au Maroc joue un rôle socioéconomique important. Sur le plan social, la filière agrumicole contribue de manière substantielle à l'amélioration des revenus des agriculteurs dont le nombre total s'élève à environ 8.000. Par ailleurs, ce secteur génère des effets importants sur l'emploi à travers la création de près de 25 millions de journées de travail par an, dont 18 millions au niveau des vergers et 7 millions au niveau de l'industrie de conditionnement, de transformation et autres activités liées au secteur. Sur le plan économique, les exportations d'agrumes, qui oscillent autour d'une moyenne de 500.000 tonnes par an, représentent une source importante de devises avec l'équivalent de près de 3 milliards de DH par an. Par ailleurs, ce secteur assure le maintien en activité d'un important outil de conditionnement et de transformation et joue un rôle précurseur vis-à-vis des autres secteurs agricoles en matière d'adoption des innovations technologiques. □

Le passage par les stations de conditionnement devrait donc être obligatoire aussi pour la marchandise destinée au marché national. Or, cette mise en application est juste impossible à généraliser quand bien même tous les producteurs s'aligneraient. En effet, la capacité des 53 stations de conditionnement opérationnelles au niveau national ne

dépasse pas les 850.000 tonnes, ce qui représente seulement le tiers du verger national. C'est ce que la récente enquête, menée auprès des 53 stations de conditionnement par l'Ascama et Maroc Citrus, a démontré. En faisant ressortir que la valorisation et la conquête de nouveaux marchés n'ont pas pu accompagner cette production qui devrait être optimisée par la création de nouvelles stations de conditionnement. Mais aussi la génération de milliers de postes

d'emploi. Les résultats de cette étude ont été présentés lors de l'assemblée générale de l'association, tenue dans la région Béni Mellal-Khénifra en janvier dernier.

L'actuelle campagne agricole s'est d'ailleurs distinguée par une crise de suroffre d'agrumes, la production nationale ayant atteint ses objectifs plus tôt que prévu. La filière agrumicole a connu, depuis l'entrée en vigueur du contrat-programme signé en 2008 entre l'Etat et la profession

dans le cadre du plan Maroc Vert (PMV), un développement important grâce aux efforts entrepris par les professionnels et aux incitations accordées par l'Etat. Et portant essentiellement sur l'encouragement à l'investissement destiné au renforcement de l'amont productif, à la modernisation de l'outil de valorisation de la production et à la promotion des exportations. □

Fatiha NAKHLI



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agence italienne pour le commerce extérieur
Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie



Ambassade d'Italie Rabat



VERONAFIERE

ITALIA

PAYS À L'HONNEUR

ضيف شرف

À l'occasion de la 12^e édition du **Salon International de l'Agriculture au Maroc, l'Ambassade d'Italie à Rabat et ICE-Agence Italienne pour le Commerce Extérieur, en collaboration avec Verona Fiere (Partenaire officiel du SIAM)**, organisent la participation de l'Italie en tant que **Pays à l'honneur**, en coordonnant la présence de près de 60 entreprises italiennes leaders dans le secteur du machinisme agricole et l'agro-industrie, équipements pour l'élevage, valorisation des fruits et légumes, etc.

Il s'agit d'une occasion supplémentaire de mettre en lumière la vitalité des relations qui lient l'Italie et le Maroc notamment dans le secteur agricole et agro-industriel.

En effet, l'Italie est le cinquième partenaire commercial du Maroc, tous secteurs confondus, et le troisième fournisseur de machines agricoles.

Le dialogue entre les professionnels du secteur n'a de cesse de se développer, en atteste la riche présence italienne au SIAM, des sociétés italiennes leaders en Europe dans la fabrication de machines et équipements pour le secteur.

A cette occasion, la **journée du 19 avril** connaîtra un riche **programme** qui prévoit :

- 09h00 Salle Les Palmiers au SIAM de Meknès : Séminaire et conférence de presse sur la technologie italienne au service du développement d'une agriculture durable au Maroc, animée par des experts italiens ;
- 12h30 : Inauguration du Centre technologique italo-marocain pour la transformation des viandes rouges à Meknès, qui est équipé d'une vingtaine de machines italiennes.

Le projet a été réalisé grâce au financement alloué par le Ministère italien du Développement Economique et dont la technologie permettra à n'en pas douter d'assurer une production à haute valeur ajoutée aux standards de qualité internationale.

Comment industrialiser l'agriculture

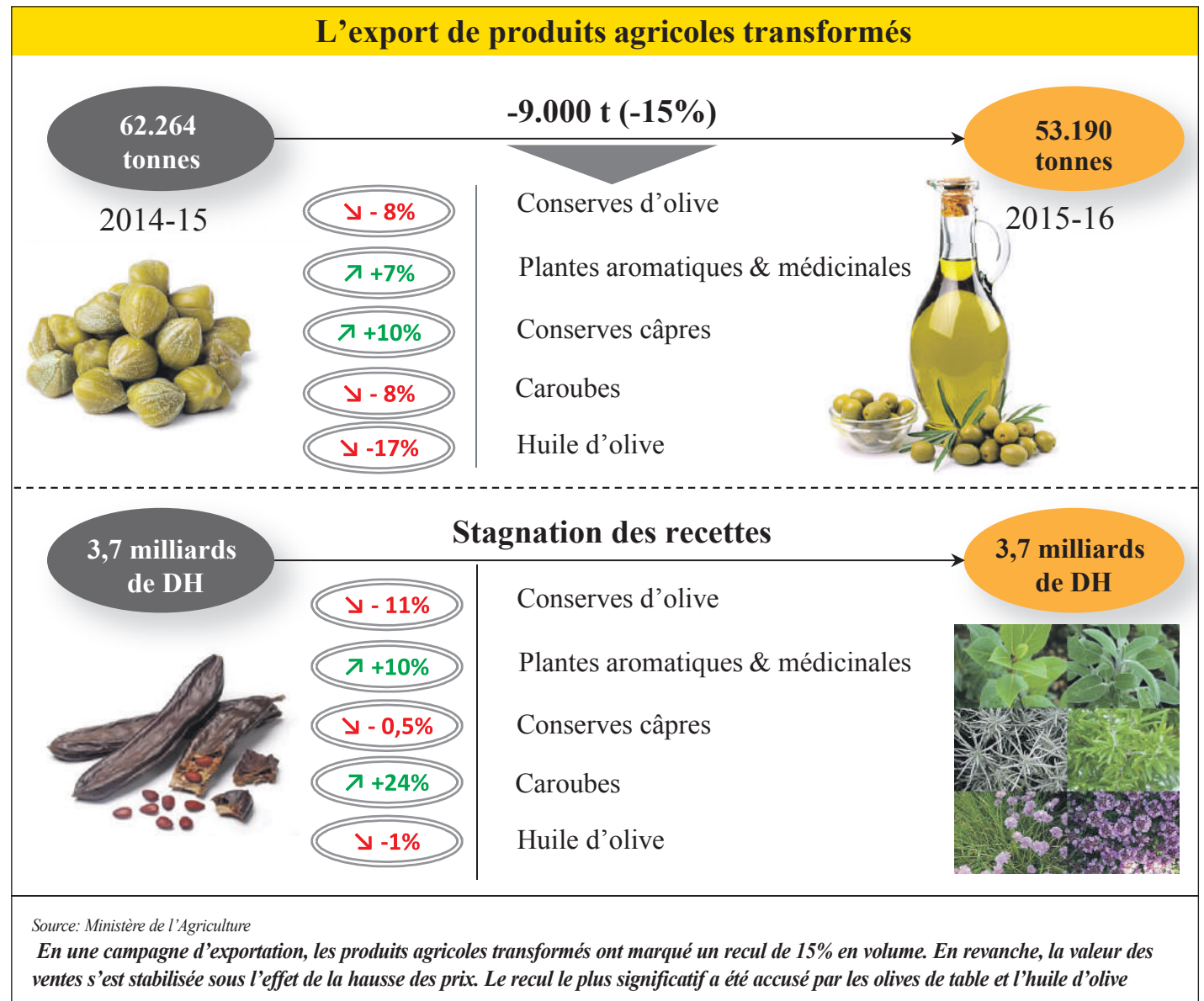
■ Des incitations spécifiques pour sept filières prioritaires

■ Elles couvrent l'outil de production, l'export et la distribution

LE président de la Fédération de l'agroalimentaire se veut confiant. Mohamed Fikrat espère signer «très prochainement» le contrat-programme de la filière avec le gouvernement. C'est fait. Le chantier, ouvert en février 2015, fait l'unanimité de l'interprofession. Et sa validation par la tutelle a été obtenue. Ce chantier a été initié en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime et celui de l'Industrie et du Commerce. Ceci, suite au lancement d'une étude stratégique pour définir les axes et secteurs prioritaires de développement de l'industrie agroalimentaire.

«La Fenagri et les professionnels se sont fortement impliqués dans le suivi et les travaux de l'étude», révèle Fikrat. Une concertation qui a permis d'aboutir en septembre 2015 à un projet de stratégie et un plan de développement du secteur agroalimentaire.

Sur la base des conclusions de l'étude, l'interprofession, en collaboration avec la Comader ont organisé une série de consultations avec les partenaires publics en vue de définir les



objectifs et le plan d'action du projet de contrat-programme. Ce projet est

aujourd'hui fin prêt. Reste à le faire adopter par le ministère de l'Economie et des Finances. Le volet incitations financières est en effet déterminant. La nouvelle vision qui instaure pour la première fois une véritable stratégie de l'agro-industrie prévoit trois types de mesures. Des encouragements à l'investissement ciblant la certification de l'appareil de production à travers la création de nouvelles unités et l'extension des capacités.

Des mesures de soutien à l'exportation: marchés les plus porteurs pour chaque filière et famille de produits. En 3e lieu, l'appui à la commercialisation, notamment le référencement auprès de la grande distribution.

C'est donc un enjeu de taille pour la filière agroalimentaire aussi bien pour ce qui est de la première transformation (fruits et légumes frais) que les produits élaborés (conserves végétales et animales, boissons, produits laitiers...).

Aujourd'hui, l'amont agricole a réalisé d'importantes avancées. Les agrumes, les viandes rouges et blanches

ont pratiquement réalisé leurs objectifs de production mais la valorisation peine à suivre. Si le PIB agricole représente près de 20% du PIB global avec la pêche, la part de l'agroalimentaire ne dépasse pas 4%.

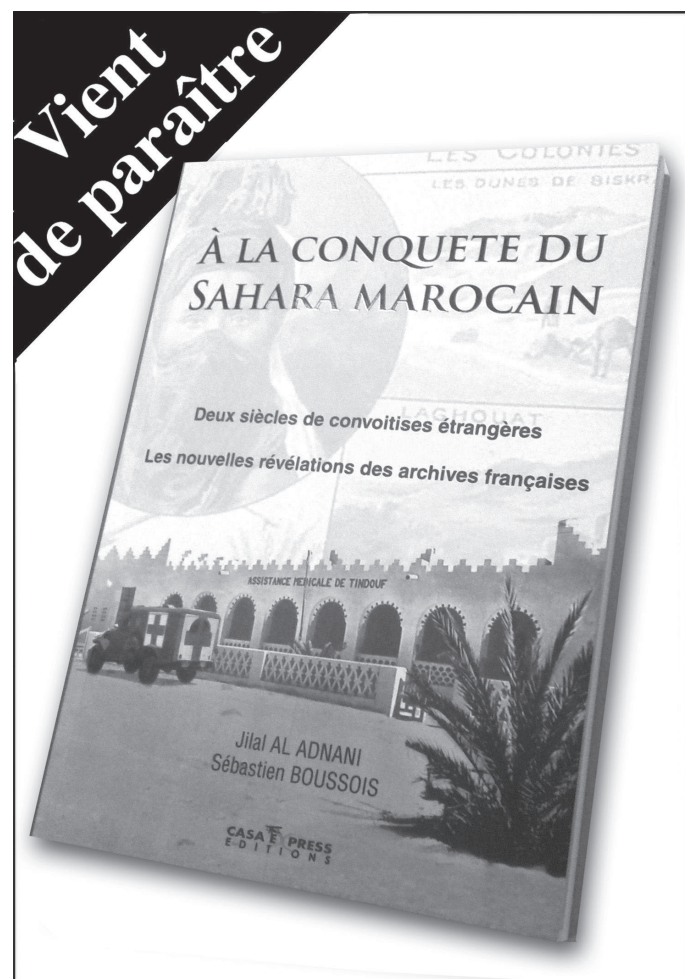
En plus du contrat-programme global, des conventions par filières sont également à l'ordre du jour. Elles se traduisent par plans d'actions spécifiques.

Au total, sept filières sont considérées prioritaires: biscuiterie, pâtes,

couscous, fruits et légumes, produits agricoles transformés, viandes rouges et blanches ainsi que les agrumes. L'objectif est de dynamiser l'investissement qui a montré des signes

d'essoufflement, ces dernières années. Selon le cabinet Roland Berger qui a réalisé l'étude stratégique, la filière souffre d'un déficit d'investissement. Ce qui explique sa faible croissance par rapport aux activités de production du secteur primaire. Il a stagné aux alentours de 3% contre 7,3% pour les fruits, légumes et produits de la pêche. □

A.G.



Agro-industrie

La nouvelle vision fait l'unanimité

■ Elle a fait l'objet d'une large concertation entre l'administration et les professionnels

■ Objectif: intégrer l'amont agricole et l'industrie

■ Entretien avec Mohamed Fikrat, président de la Fenagri

- L'Economiste: D'importantes avancées ont été réalisées par l'amont agricole sans qu'une véritable stratégie de l'agro-industrie soit mise en place. Quelle explication?

- Mohamed Fikrat: L'agriculture et l'industrie agroalimentaire sont unies par des liens très étroits et font partie de la même chaîne de valeur. Pour le secteur agricole, l'industrie agroalimentaire constitue un débouché important et indispensable, créateur de plus de valeur pour le produit agricole. Pour l'industrie agroalimentaire, le secteur agricole reste un partenaire incontournable, et un préalable nécessaire pour son développement.

Le plan Maroc Vert lancé en 2008 s'est fixé pour objectif de faire de l'agriculture un moteur de la croissance économique du pays, en développant une agriculture à haute performance (Pilier I) et une agriculture solidaire (Pilier II). Grâce à cette stratégie, d'importantes avancées ont été effectivement réalisées, et de nombreuses filières dépassent les objectifs de production fixés dans leurs contrats-programmes respectifs. C'est un acquis important, et il s'agit aujourd'hui de poursuivre cette dynamique en dotant l'industrie agroalimentaire d'une vision et de moyens adéquats pour valoriser davantage la production agricole et permettre ainsi une réelle intégration amont-aval de l'ensemble de la chaîne de production: amont agricole et industries de première et deuxième transformation.

- L'interprofession a-t-elle déjà défini les axes prioritaires du plan d'action à mettre en place?

- C'est le chantier initié en 2015 par la Fenagri (Fédération statutaire de la CGEM), en partenariat et synergie avec la Comader, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime et le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique pour aboutir à un projet de contrat-programme du secteur agroali-



mentaire. En février 2015, les départements de l'Agriculture et de l'Industrie ont lancé une étude stratégique pour déterminer les axes et secteurs prioritaires de développement de l'industrie agroalimentaire. La Fenagri et les professionnels se sont fortement impliqués dans le suivi et les travaux de l'étude. Celle-ci a permis d'aboutir en septembre 2015 à un projet de stratégie et un plan de développement du secteur agroalimentaire.

Dans ce contexte, les mesures du contrat-programme visent principalement à renforcer la présence des produits marocains sur les marchés où ils sont compétitifs, et à ouvrir de nouveaux débouchés à fort potentiel.

Le projet de contrat-programme prévoit deux types de mesures. Des encouragements spécifiques à chaque branche industrielle et des mesures transverses ciblant la réglementation (réforme des circuits de distribution) et la promotion extérieure (Ph. L'Economiste)

mentaire. En février 2015, les départements de l'Agriculture et de l'Industrie ont lancé une étude stratégique pour déterminer les axes et secteurs prioritaires de développement de l'industrie agroalimentaire. La Fenagri et les professionnels se sont fortement impliqués dans le suivi et les travaux de l'étude. Celle-ci a permis d'aboutir en septembre 2015 à un projet de stratégie et un plan de développement du secteur agroalimentaire.

Sur la base des conclusions de l'étude, l'interprofession, en collaboration avec la Comader, a organisé une série de concertations avec les partenaires publics en vue de définir les objectifs et le plan d'action du projet de contrat-programme. Il est aujourd'hui prêt, et nous espérons qu'il sera signé prochainement.

- Selon quelles mesures d'accompagnement?

- Deux types de mesures structurent le projet de contrat-programme, avec d'une part, des mesures spécifiques à chaque branche d'industrie, et d'autre part, des mesures transverses à l'ensemble de l'activité agroalimentaire.

De manière générale, toutes les mesures visent à encourager l'investissement de développement et de mise à niveau de l'outil productif ainsi que les exportations, à promouvoir l'innovation et le développement de produits à forte valeur ajoutée et à soutenir la formation professionnelle et la création d'emplois.

- Des marchés ont-ils aussi été ciblés?

- Le développement des exportations nécessite une approche différenciée par

- Comment dynamiser les produits traditionnels à l'export comme les olives de table, les conserves végétales et l'huile d'olive?

- Le Maroc dispose d'une multitude de produits du terroir riches et variés, qui reflètent les richesses naturelles de ses territoires. Il dispose également d'une longue tradition gastronomique et culinaire, sur la base de laquelle il a su développer toute une gamme de produits typiques de notre pays. Le défi aujourd'hui est de faire reconnaître l'excellence de nos produits traditionnels sur les marchés extérieurs. Pour cela, il est primordial de relever le niveau de production et de productivité des producteurs locaux (Pilier II du PMV), d'encourager les efforts d'innovation, d'assurer la promotion des produits traditionnels sur les marchés internationaux et de continuer les efforts de labellisation pour garantir la qualité des produits. □

Propos recueillis par A. G.

AUCUN ENFANT NE DEVRAIT GRANDIR SEUL...



SOS VILLAGES D'ENFANTS MAROC

Fouad a 5 ans. Comme 60 000 enfants au Maroc, il grandit sans famille. Sans vous que va-t-il devenir ?

Sauvez un enfant. Devenez parrain SOS

Découvrez l'histoire de Fouad sur www.sos-maroc.org

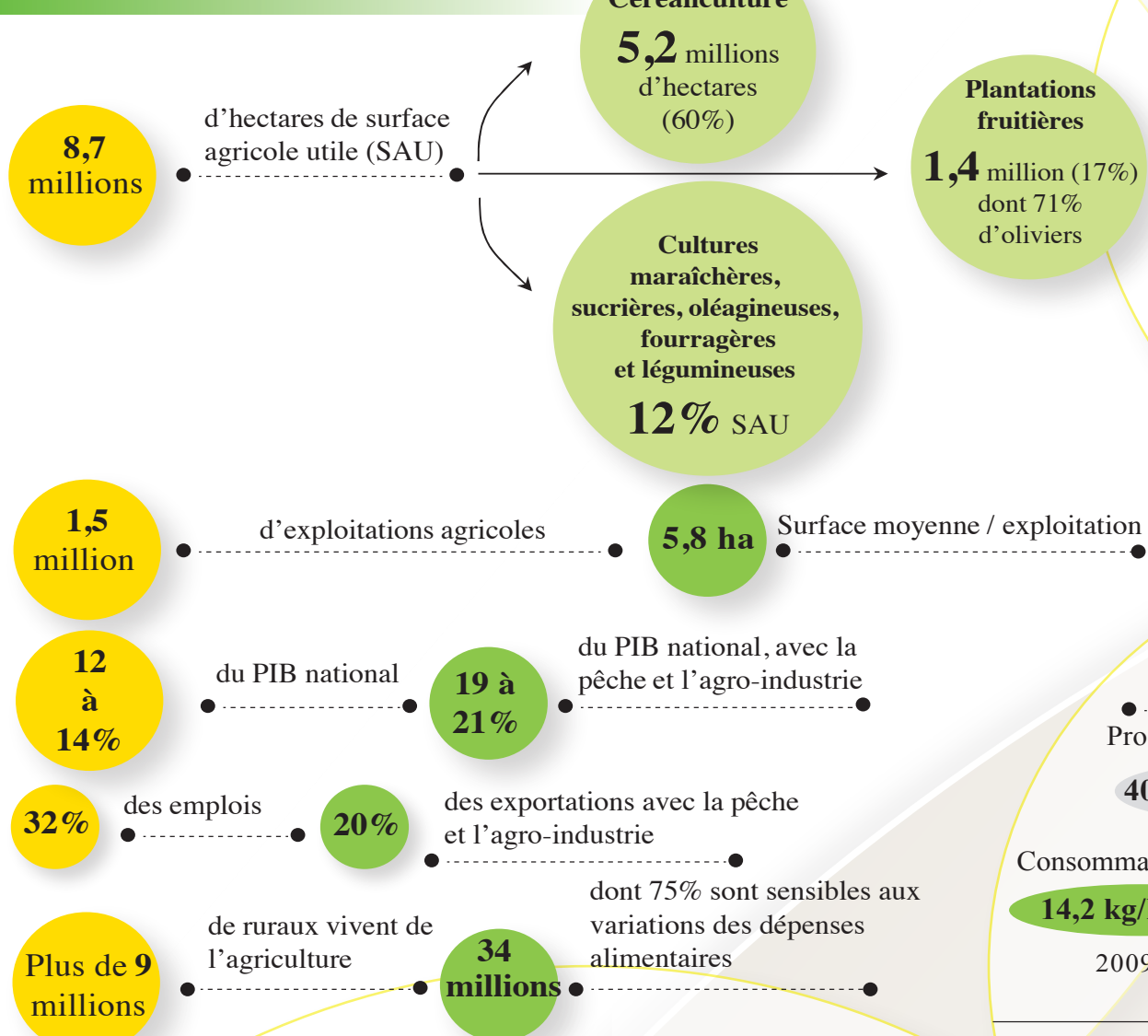
Contact : 05 22 77 72 85 / email à : info@sos-maroc.org

RIB SG : 022.780.00013200050.329.73.74

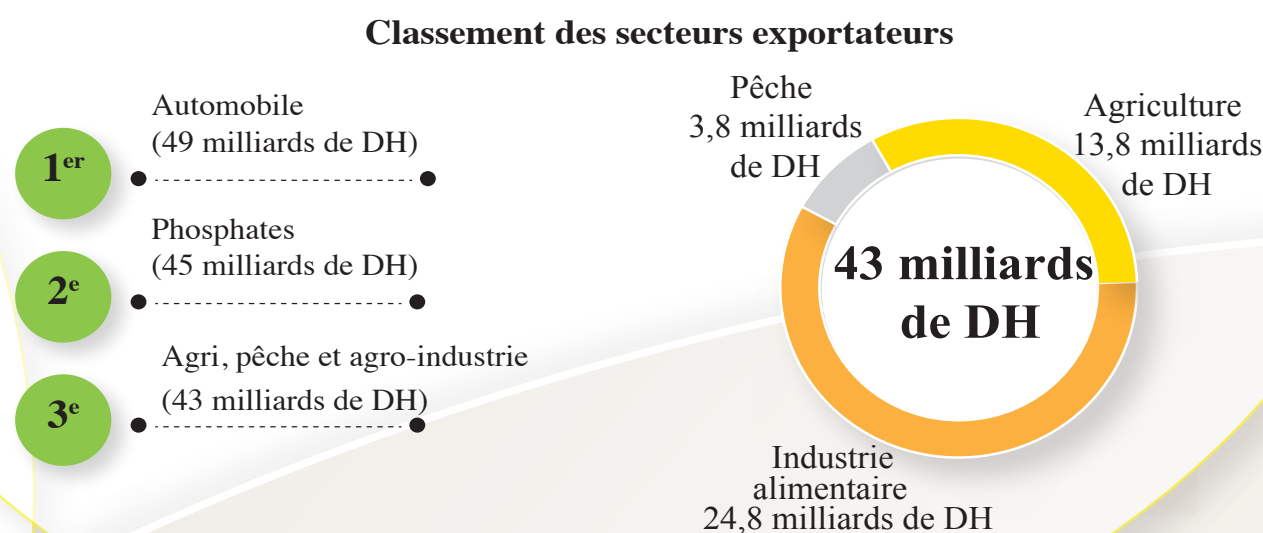
Association reconnue d'utilité publique, placée sous la Présidence d'Honneur de SAR la Princesse Lalla Hasnaa
Nous remercions L'Economiste qui nous a offert cet espace

Plan Maroc Vert: Le bilan à mi-parcours

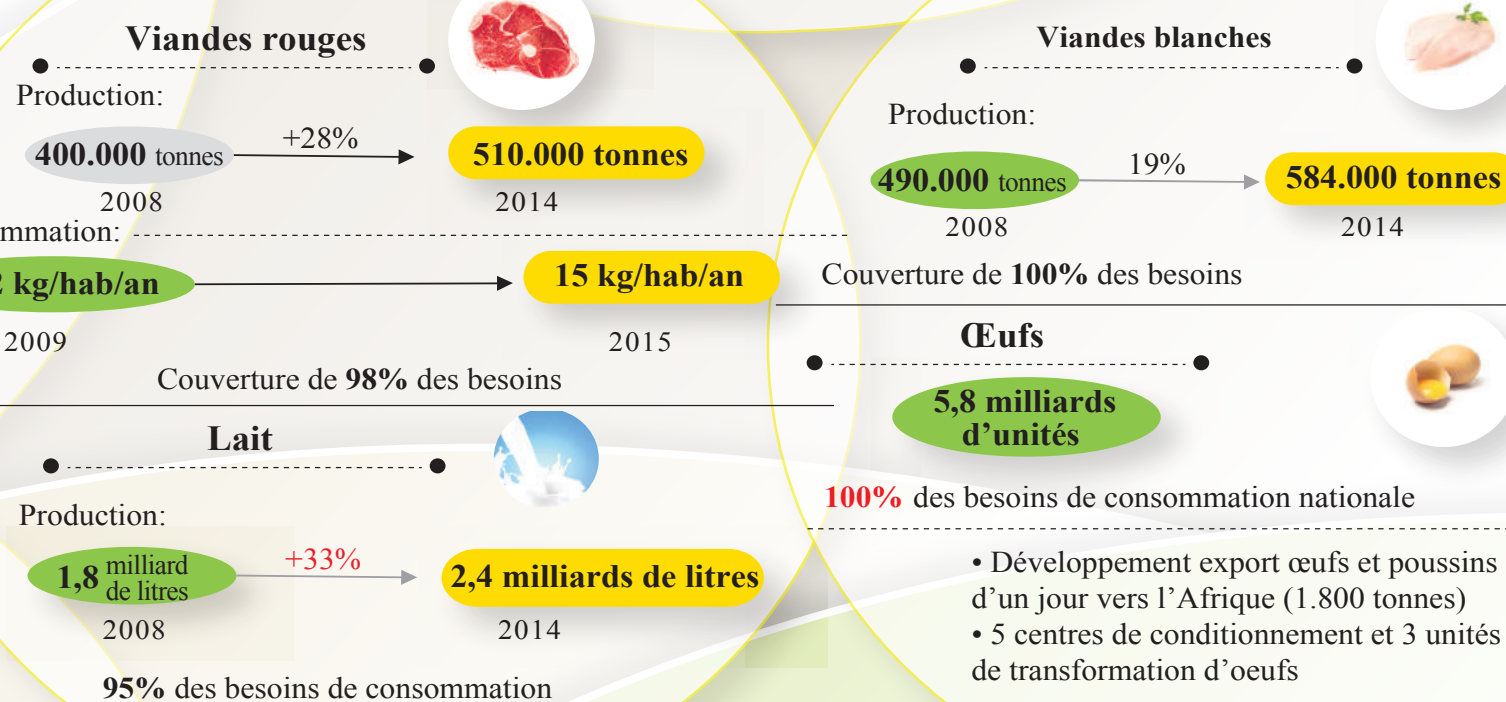
Chiffres clés



Un champion de l'export



Production des filières animales & taux de couverture



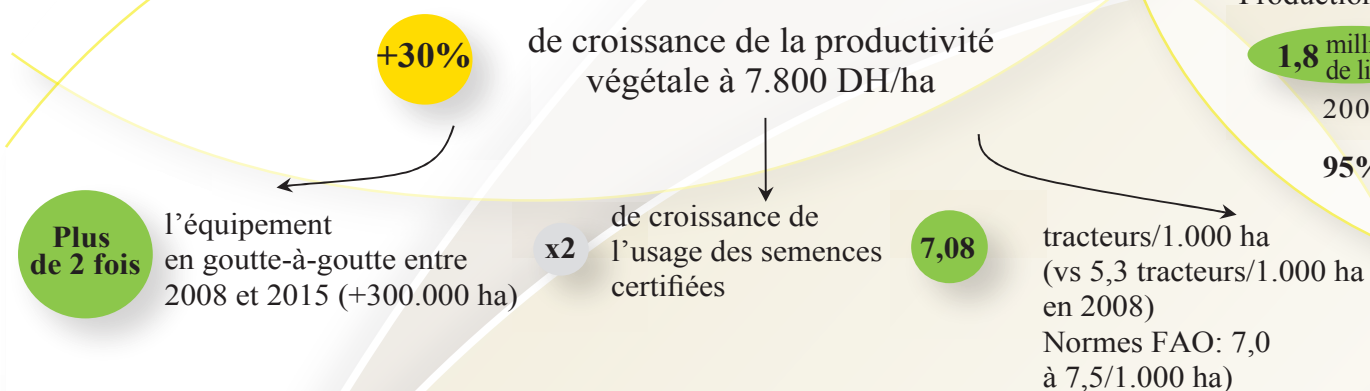
Accélération du rythme de l'export à partir de 2009

Agriculture, agroalimentaire et pêche	2007-2009	2009-2015
En valeur	+2%	+7%
En volume	-2%	+5%

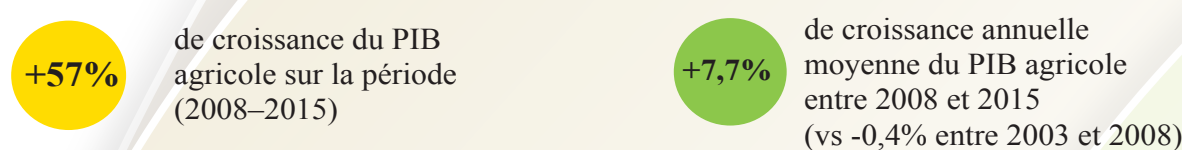
Export: Profil & marchés de destination



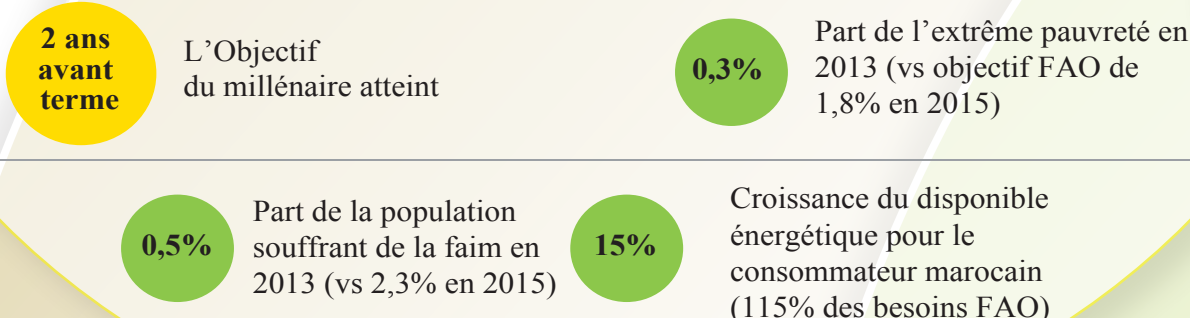
La productivité décolle



Des effets sur la croissance agricole



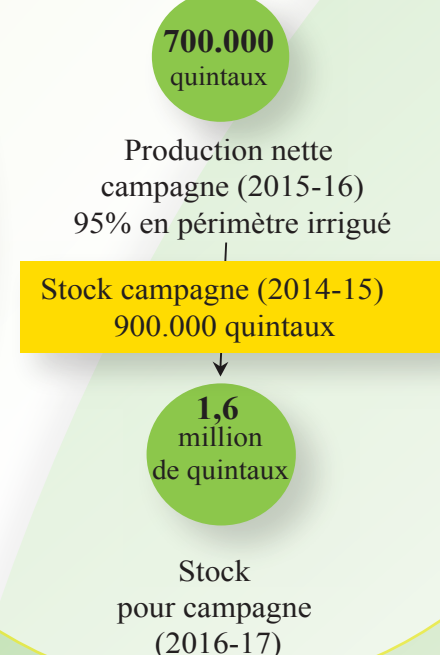
La sécurité alimentaire renforcée



Cultures à haute valeur ajoutée



Production de semences certifiées



Rendement des cultures végétales

Cultures	Superficie (ha)	Production (en milliers de tonnes)	Observations	
Sucrières	65.000	4.225	<ul style="list-style-type: none"> Récolte exceptionnelle réalisée (Doukkala, Tadla, etc.) Rendement record entre 12,7 et 13 t/ha (vs 5t/ha au démarrage du PMV) Rendement comparable à celui de la France Production prévisionnelle de sucre: 390.000 tonnes (32% de la demande) → 510.000 tonnes (41% de la demande) Campagne 2015-2016 	
• Betterave à sucre	59.000	3.800		
• Canne à sucre	6.000	425		
Olives	1.015.000	1.416	Comparativement à (n-1):	
• Conserves d'olive		120	+2% Superficie +24% Production	
• Huile d'olive		150	1,4 t/ha (+27%) Rendement	
Agrumes	122.600	2.035	Comparativement à (n-1):	
• Petits fruits	62.000	1.065		4% Superficie +7% Production
• Oranges	56.000	923		19,5 tonnes/ha Rendement
• Autres	4.600	48		

Superficie productive: 104.000 ha

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC

LA BANQUE PARTENAIRE DU SIAM
DEPUIS 12 ANS



Abattage: Trois perles et 182 abattoirs non agréés

■ La mise à niveau de 12 unités communales traîne toujours

■ Il faut attendre la refonte de la charte communale pour concrétiser la réforme

CLANDESTIN ou contrôlé, l'abattage reste le parent pauvre des règles de salubrité les plus élémentaires. La situation actuelle des abattoirs des viandes rouges est caractérisée par la présence d'unités non agréées sur le plan sanitaire par l'Office en charge de la réglementation dans ce domaine. Ils sont au nombre de 182 abattoirs municipaux et 540 tueries rurales. Et le volume des viandes préparées et contrôlées dans ces unités s'élève à 270.000 tonnes par an, soit la moitié de la production. Le reste est bien évidemment fourni par le circuit clandestin.

Pourtant, dès le lancement du plan Maroc Vert, l'activité a bénéficié d'une attention toute particulière. Des mesures ciblant l'encouragement de l'investissement privé ont été mises en place par le ministère de

l'Agriculture. Le dispositif ciblait également la mise à niveau des abattoirs existants avec l'objectif de leur gestion déléguée. A cet effet, le ministère, via l'Onssa (Office national de sécurité sanitaire de produits alimentaires), avait élaboré et diffusé 3 cahiers des charges auprès des autres intervenants (l'Intérieur et le Commerce et l'Industrie). Mais jusqu'à présent, seuls 3 abattoirs privés sur 7 projets annoncés ont été agréés par l'Office: Bio Beef à Meknès, Best viande à Béni Mellal et Copag viande à Taroudant. «Les autres projets sont toujours en cours de réalisation», indique l'interprofession (voir également interview du président de Feviar page XIX).

Par ailleurs, le 2e contrat-programme conclu entre le gouvernement et la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges, pour la période 2014-2020, avait prévu la mise à niveau et la création de 12 abattoirs communaux. Avec à la clé une contribution financière du ministère de l'Agriculture à hauteur de 30% du coût global de l'investissement. Un apport conditionné par l'externalisation de la gestion de ces unités et la fermeture des tueries existant dans leur périmètre. De nouvelles mesures ont été appliquées à partir du 1er février 2016. Elles tiennent à la limitation de la circulation des viandes

rouges à l'échelle nationale à celles préparées dans les abattoirs agréés ou ceux autorisés provisoirement par l'Onssa. S'ajoute l'obligation pour les lieux de restauration collective sociale (pénitenciers, cantines scolaires et universitaires, hôpitaux...), les hôtels et les restaurants classés de s'approvisionner à partir des ateliers de découpe ou d'abattoirs agréés ou autorisés. De ce fait, seules les viandes reconnues propres à la consommation humaine sont estampillées par les inspecteurs vétérinaires de l'Onssa et celles insalubres devraient, en principe, être saisies et détruites. Un travail devra aussi être opéré dans l'objectif de procéder à la fermeture de tout abattoir ou tuerie non conforme aux exigences sanitaires se trouvant dans l'environnement des nouveaux abattoirs privés pour en encourager l'activité. De même, la traçabilité des viandes préparées dans les abattoirs agréés doit être assurée. Par ailleurs, et suite à la mise en place de l'identification des bovins, les viandes rouges préparées dans les abattoirs doivent être tracées et le consommateur informé de l'origine. Sauf que le contrôle mené périodiquement par l'Office ne porte que sur les cas flagrants d'insalubrité telles les viandes avariées. □

A.G.

Dispositions du contrat-programme (2014-2020)

- **30% de l'investissement:** contribution du ministère de l'Agriculture pour 14 souks hebdomadaires à bestiaux.
- **10% de l'investissement:** prime aux projets intégrés et/ou d'agrégation.
- **3 projets réalisés,** dont les abattoirs ont été agréés (Meknès, Béni Mellal, Taroudant). Un 4e projet est en cours de construction à Sidi Bennour.
- **30% de l'investissement pour 12 abattoirs:** réalisation et/ou mise à niveau des abattoirs communaux.
- **Condition:** externalisation de la gestion + fermeture des tueries dans un rayon de 100 km autour des abattoirs.
- **4 abattoirs sont actuellement en cours d'étude:** Taounate, Rhamna, Touisset et Kelaât Sraghna.



Le Grand Morning

Landry Benoit

du lundi au vendredi
7h à 9h

La matinale d'Atlantic conjugue convivialité et bonne humeur. Des sessions d'informations, en français et en arabe, de nombreuses chroniques : international, sport, bourse, économie, météo, histoire, culture, télévision avec la participation des invités d'Atlantic Radio.

2 heures non stop pour démarrer la journée avec l'essentiel de l'info.

WWW.ATLANTICRADIO.MA

Casablanca 92.5 • Rabat 106.9 • Marrakech 90.5 • Agadir 99.7 • Tanger 103.3 • Tétouan 87.8 • Fès 98.8 • Fès Ville Nouvelle 97.2
Meknès 97.2 • Kénitra 106.9 • Mohammedia 92.5 • El Jadida 97.3 • Settat 106.4 • Chefchaouen 106.4 • Taounat 95.6 • Essaouira 96.8
Safi 92.3 • Taza 103 • Tiznit 103.1 • Taroudant 104.9 • Tafraout 95.9 • Guelmim 96.8 • Tan tan 95.2 • Skhour Rhamna 92.2

Viandes rouges: La modernisation de l'abattage à petits pas

■ La fin du monopole de la commune dans les circuits d'adoption

■ Entretien avec le président de la Fiviar

- **L'Economiste: Le 2e contrat-programme met l'accent sur la réforme de l'abattage et des marchés aux bestiaux. Où en est-on après trois ans de son déploiement?**

- **Hammou Ouhelli:** En effet, le contrat-programme 2014/2020 a accordé une importance au développement de l'aval de la filière viandes rouges pour encourager la valorisation de la production et diversifier l'offre des viandes au consommateur. Grâce aux efforts simultanés de l'Etat et des professionnels, deux marchés à bestiaux modernes seront aménagés dans les provinces de Sidi Bennour et Ksar Lakbir à partir de cette année. Concernant la modernisation des abattoirs, les mesures entreprises par l'Etat telles que la fermeture des tueries autour des abattoirs privés opérationnels et la limitation de la certification sanitaire aux viandes issues des abattoirs agréés ou contrôlés ont encouragé les investissements dans ce domaine. C'est ainsi qu'en plus de l'abattoir Biobeef à Meknès, deux autres projets intégrés et d'agrégation sont agréés et opérationnels à ce jour. Il s'agit de Best Viandes à Béni Mellal et Copag à Taroudant. Une autre unité est en cours de construction à El Jadida.

En matière de construction et mise à niveau des abattoirs communaux, six sont en cours de réalisation à Missouri, Ben Guerir, Ksar Lakbir, Touissat, Aïn Aïcha et Beni Guil.

- La fin du monopole des communes est-elle prévue pour cette année?

- La libéralisation des abattoirs se fera grâce au projet de loi relatif à la Charte communale. Le texte qui a été approuvé par le Conseil des ministres, est dans le circuit d'adoption.

Ce projet de loi mettra fin au monopole des communes en ce qui concerne la création et la gestion des abattoirs, ce qui permettra la modernisation des marchés aux bestiaux et de l'abattage.

- Outre l'insalubrité qui règne dans les tueries, celles-ci ne sont pas rentables puisqu'elles fonctionnent une fois par semaine. Pourquoi ne pas assurer l'approvisionnement des zones concernées à partir des abattoirs autorisés?

- Le processus de modernisation du secteur d'abattage est en phase de se mettre en



Quatre jours avant sa nomination en tant que secrétaire d'Etat chargé du Développement rural, Hammou Ouhelli, alors président de la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges, analyse le processus de la réforme des abattoirs. Des avancées ont certes été franchies mais beaucoup de chemin reste à faire

place progressivement. Une fois la mise à niveau des abattoirs généralisée, l'approvisionnement des différentes zones en viandes sera assuré.

- Que représente le volume des viandes issues des abattoirs agréés par rapport à la production globale?

- Pour précision, le réseau actuel des abattoirs communaux avoisine les 180 sans parler des tueries dont le nombre dépasse les 700. Et sur l'ensemble, seulement 3 abattoirs sont agréés, d'où le faible volume des viandes issues de ces abattoirs comparé à la production nationale.

- La baisse du prix carcasse ne profite pas au consommateur. Quelles actions entreprendre au niveau de la distribution?

- Il faut savoir que les prix carcasses dépendent en premier lieu de la qualité qui varie en fonction de l'espèce, le sexe, l'âge, la race, les conditions d'entretien des animaux, le type d'alimentation, le mode d'élevage ainsi que des conditions d'abattage et des traitements post-mortem. Sans oublier les autres charges liées à l'abattage et le transport vers les unités de distribution.

Alors que les prix au niveau des unités de distribution varient en fonction des lieux d'implantation, de l'équipement et de la qualité des viandes présentées.

Donc l'amélioration de la qualité s'impose. D'où la nécessité de fournir davantage d'efforts, notamment en matière de mise à niveau des ressources humaines via la formation et l'apprentissage des métiers. Ceci au niveau du Centre technique interprofessionnel pour le développement des filières animales d'Aïn Jemâa. L'objectif est de mieux maîtriser les techniques de production, de valorisation et de commercialisation des viandes et partant satisfaire les exigences du consommateur.

- Maintenant que l'opération traçabilité du cheptel a réalisé d'importantes avancées. Y a-t-il des perspectives à l'export?

- Bien que le Système national d'identification et de traçabilité animale (SNIT), lancé depuis 2015 ait touché l'ensemble des bovins et camelins, il reste en phase d'élaboration pour les espèces ovines et caprines.

Ensuite, une fois le système rodé pour garantir la traçabilité et le suivi des mouvements des animaux dans toutes les régions du Maroc et au niveau des marchés et des abattoirs, les perspectives d'export peuvent être envisagées.

- Quid des projets intégrés annoncés en parallèle avec la signature du premier contrat-programme?

- Pour ce qui est de la réalisation des projets intégrés et d'agrégation, sur les 7 qui ont été identifiés dans le cadre du 1er contrat-programme de développement de la filière viandes rouges, 3 sont agréés et

fonctionnels, à savoir Biobeef à Meknès, Best Viandes à Béni Mellal et Copag à Taroudant et le 4e en cours de construction à El Jadida. Les trois autres prévus à Skhirat, Oujda et Rhamna sont à différents stades d'avancement.

Je dois noter que la mise en place de ces projets s'est heurtée à des difficultés liées essentiellement à la modestie de la prime à l'investissement et des difficultés d'application de l'agrégation. Néanmoins les efforts de l'Etat en matière de mise à niveau de la réglementation de la filière, à savoir la publication du décret n° 2-12-612 relatif à la libre circulation des viandes foraines provenant des abattoirs agréés et la validation de deux cahiers de prescriptions spéciales sur les conditions sanitaires et hygiéniques des abattoirs de viandes rouges et leur gestion déléguée vont encourager l'investissement dans ce domaine. □

Propos recueillis par
Aziz GHOUBI

Offres ou Demandes d'emploi Bon de commande

à retourner à L'Economiste au
70, Bd. Massira Khadra - Casablanca
Tél.: 05.22.95.36.00 - Fax: 05.22.36.59.26

Nom:

Adresse:

Téléphone:

• Parution: **Mardi**

(prière d'écrire en majuscule)

• Demandes d'emploi

Règlement en espèces: 240 DH TTC pour 1 module / parution

1 module = 4 cm (H) x 6 cm (L)

• Offres d'emploi

Je joins mon chèque de 1.800 DH TTC pour deux modules / parution

2 modules = 8 cm (H) x 6 cm (L)

Temps maussade pour les coopératives laitières

■ Colainord, opérateur historique dans le nord, voit son marché menacé

■ Copag, Centrale Laitière et Safilait se battent pour prendre des positions

■ Les coopératives laitières mal outillées pour tenir le rythme

LE vent tourne pour les coopératives laitières. Après des décennies de mainmise sur le marché local, leur emprise est remise en question. C'est le cas particulièrement dans le nord. A Tétouan, mais aussi à Tanger et dans les autres centres urbains de la région, une grande partie du lait consommé était fournie par la Coopérative laitière du nord créée en 1972, Colainord. Depuis cette date, elle se partage le marché local avec la Centrale Laitière et d'autres outsiders comme Safilait avec Jibal et la Copag avec Jaouda qui ont investi le marché dans les dernières années. Longtemps choyées par une réglementation fiscale bienveillante, les coopératives ont eu un réveil brusque en 2004 quand elles ont commencé à être assujetties aux taxes et à l'IS. Dès cette date, la Colainord a entrepris une série d'actions dont la plus importante a été la diversification de ses



Colainord a investi dans la fabrication de lait UHT, avec des machines pouvant atteindre les 300.000 berlingots par jour (Ph. Adam)

Colainord en chiffres

COLAINORD, créée en 1972, reste l'opérateur historique en matière de lait dans le nord du Maroc.

- 650 salariés
- 1.738 membres, dont 64 coopératives
- 65,8 millions de litres collectés en 2013
- 38 millions de litres de lait pasteurisé produits en 2013
- 40 millions d'unités. □

produits en sortant du carcan du lait pasteurisé et a entamé sa commercialisation en UHT. Colainord a d'ailleurs investi dernièrement dans la mise en place de deux chaînes d'ensachage en UHT pour le lait d'une capacité de 300.000 litres par jour. Un premier pas pour attaquer le marché national et sortir du cadre de la région.

Il s'agit pour la coopérative de travailler à augmenter ses parts de marché dans le nord mais aussi à s'étendre au reste du territoire. L'objectif est de se préparer à l'arrivée de nouveaux entrants. C'est le cas du groupe Bel qui entre en scène après l'acquisition de Jibal en 2015, faisant suite à celle de Centrale Laitière par Danone.

Actuellement, Colainord dispose de deux unités de traitement à Mdiq et à Ksar Kébir, assurant une capacité de traitement de 400 tonnes par jour. Mais les arguments qui ont fait depuis longtemps la force de Colainord et des autres coopératives laitières risquent de devenir de véritables freins pour leur développement. Dans le cas des coopératives, la notion de rentabilité est reléguée en général en deuxième position. C'est le cas par exemple de la collecte du lait où le camion faisant la collecte devra passer par tous les éleveurs membres de la coopérative, même si le chemin à parcourir est long ou difficile, ce qui est souvent le cas au nord. La coopérative travaille aussi au niveau de l'amélioration de la race des vaches et de leur productivité auprès des éleveurs. Elle permet à des éleveurs perdus au milieu de la campagne d'importer des génisses de qualité en agissant comme une centrale d'achat et en effectuant toutes les opérations douanières, la vente aux membres de la coopérative se fait alors au prix coûtant. Au nord, un autre entrant a fait son apparition parmi les coopératives c'est la Copag qui a installé depuis quelques années une unité de traitement de lait d'une capacité de 200 tonnes par jour à Larache. Le nord dispose aussi d'une troisième unité de transformation du lait à Tétouan, Tetaouen, avec une capacité de 75 tonnes par jour et d'une unité de traitement à Al Hoceïma avec une modeste capacité de 4 tonnes par jour. □

Ali ABJIOU

Objectif, 500 millions de litres en 2020

■ La part collectée et commercialisée sera doublée

■ Reste le challenge de l'amélioration des revenus des éleveurs

SE rapprocher du demi-milliard de litres de lait produits en 2020. Tel est l'objectif que se fixent les producteurs laitiers dans le nord dans le cadre du Plan agricole régional. Selon la délégation régionale de l'agriculture, ce sont pas moins de 445 millions de litres de lait qu'il est prévu de collecter à cette date, soit une croissance de 20% par rapport à la production actuelle. La part de la région atteindra alors 10% de la production nationale.

Le plan prévoit aussi d'augmenter la part collectée et commercialisée au nord et de la porter à un peu plus de 285 millions de litres, soit les deux tiers de la production. Actuellement, la production représente moins du tiers de la totalité du



Plus de 199.000 vaches dont plus de la moitié est issue de races améliorées forment le cheptel de la région nord. Elles produisent plus de 373 millions de litres de lait par an (Ph. Adam)

lait collecté. Pour y arriver, un ensemble de projets a été lancé dont plusieurs à la charge des coopératives installées dans la région. C'est le cas de Colainord qui a lancé un projet d'agrégation de la filière lait avec une nouvelle unité de valorisation laitière. Ce dernier est basé sur

l'accueil de 9.000 nouveaux éleveurs et de 33.500 vaches pour un investissement total de 223,5 millions de DH, selon la délégation régionale de l'agriculture. Un deuxième projet a été mené par la Copag qui a installé en 2013 une unité de valorisation du lait et de ses dérivés d'une ca-

Les ordres de grandeur

- 199.000 vaches forment le cheptel
- 373 millions de litres de lait produits en 2015
- 184 centres de collecte de lait gérés par les coopératives laitières
- 30.000 éleveurs et 11.000 emplois
- 1,3 milliard de DH en termes de valeur
- 4 unités de transformation (Colainord: 2, Copag: 1, Tétaouen: 1)
- 1 unité de traitement à Bni Bouayach, Al Hoceïma
- 679 tonnes par jour de capacité de traitement □

capacité de 200 tonnes par jour. Afin d'alimenter cette unité, 2 grandes unités pépinières bovines ont été installées à Mazaria et à Basita (Taza) dans le cadre d'un projet interrégional. Au terme des deux premières années d'exploitation, la quantité de lait produite par ce dispositif de la Copag a atteint les 36 millions de litres de lait, en constante augmentation, selon la direction régionale de l'agriculture. La production est estimée actuellement à 373 millions de litres, en augmentation de 60% par rapport à 2009, année de référence (lancement du plan Maroc Vert). Le cheptel est constitué de 199.000 vaches dont plus de la moitié est formée de génisses de races améliorées. Le nombre d'éleveurs atteint pour sa part les 30.000 pour une production estimée en valeur à plus de 1,3 milliard de DH. □

Ali ABJIOU

Nous puisons dans nos racines...



MOSAÏK

... pour conquérir l'avenir

Pour tracer son cap dans un monde qui va vite, il faut savoir d'où l'on vient. Depuis plus d'un demi siècle, Holmarcom a su faire face aux évolutions économiques et anticiper les enjeux du futur. Fier de ses racines et fort d'une vision de développement renouvelée, le Groupe renforce ses métiers stratégiques et s'ouvre à de nouveaux défis. Il conforte ses positions nationales et saisit de nouvelles opportunités continentales.

www.holmarcom.ma



HOLMARCOM
GROUP

FINANCE : Atlanta - Sanad - CPA - Atlanta Côte d'Ivoire Non Vie • **AGRO-INDUSTRIE** : Les Eaux Minérales d'Oulmès - Somathes - Les Huiles d'Olives de la Méditerranée - Juice & Nectar Partner - Dénia Holding - Eau Technologie Environnement/Bénin • **DISTRIBUTION ET LOGISTIQUE** : Comptoir Métallurgique Marocain - Air Arabia Maroc - Mass Céréales Al Maghreb - Yellowrock - Défi Courses • **IMMOBILIER** : Cap Tingis - Manazil Développement - Peacock Investments/Sénégal • **AUTRES** : Olléaris Maghreb - Radio Plus

Les gisements du secteur oléicole

Le secteur de l'oléiculture est devenu l'un des maillons forts de l'économie agricole. Il génère d'importantes ressources en termes de valeur ajoutée et de l'emploi. A ce titre, une véritable chaîne de valeur est en phase d'être installée à divers niveaux, de l'exploitation de l'olivier à la production de produits dérivés. Décryptage.

■ Consommation locale



ENTRE 85% et 95% de la production annuelle d'huile d'olive est écoulee sur le marché local. Avec toutefois, la prédominance du vrac. La consommation nationale d'huile d'olive reste encore faible (environ 3 kg/hab./an) en comparaison des autres pays producteurs. Le plan Maroc Vert prévoit une consommation de 4 kg/hab./an à l'horizon 2020. L'enjeu est de convertir une partie de la consommation de l'huile végétale en huile d'olive, ce qui reste tributaire de la baisse de l'écart de prix entre ces deux produits. □

■ La vente en vrac

PLUS de 85% de l'huile d'olive est vendue en vrac, alors que 15% seulement de la production est conditionnée. C'est ce qu'indique Rachid Benali, président de l'Interprofession marocaine de l'olive. En fait, la filière oléicole est importante dans la sécurité alimentaire, la balance commerciale, l'adaptation aux changements climatiques et dans la contribution au développement économique et social des régions oléicoles. Le secteur connaît une dynamique, notamment depuis le lancement du contrat-programme signé avec le gouvernement en 2009. «L'interprofession considère que la qualité des produits joue un rôle primordial pour une valorisation forte et pérenne conformément aux ambitions fixées par la stratégie, notamment en termes de chiffre d'affaires», souligne Benali. Selon lui, les exportations d'huile d'olive conditionnée sont faibles et ne dépassent pas les 10% de la production. □



■ Exportations

MALGRÉ une production d'huile d'olive réduite d'environ 8% en 2014, le Maroc a réussi à exporter un tonnage total d'huile d'olive de 21.903 T. Près de 75% de ces exportations proviennent de la région de Meknès. Sur la période 2007-2012, les exportations marocaines d'huile d'olive sont concentrées sur trois principaux marchés, à savoir les Etats-Unis, l'Italie et l'Espagne, avec des parts respectives de 54%, 20% et 18% en moyenne. En revanche, les exportations sont absentes sur les marchés prometteurs tels que le Brésil, et la Russie. Ainsi, le Maroc gagnerait à pénétrer ces marchés, qui figurent parmi les premiers importateurs de ce produit au niveau mondial. Une contrainte majeure des exportations marocaines de l'huile d'olive réside dans le faible niveau technologique (maasras, en particulier) conjugué à la dépréciation de la qualité de la matière première, en raison des mauvaises conditions de sa manutention. Il en résulte une faible proportion des huiles exportées de bonne qualité, comme attesté par la proportion relativement élevée des huiles d'olive «raffinées coupées» (45,5%), et des huiles vierges «lampantes» (26,8%) exportées en 2015. A cela s'ajoute l'absence de campagnes de promotion du Label «Maroc» sur les marchés extérieurs. Une autre contrainte est représentée par la subvention relativement faible (2.000 DH/T), qui n'a pas contribué au renforcement de la compétitivité et à la promotion des exportations de l'huile d'olive. □

Valorisation des sous-produits aussi

■ Margines

LE volume total des margines éliminées annuellement par les huileries avoisine les 400.000 m³/an. Le rejet de ces margines dans la nature, sans traitement préalable, cause de graves préjudices au milieu naturel avec une forte pollution des cours d'eau, nappes phréatiques, etc. L'épandage raisonné des margines sur des terres agricoles est utilisé comme une technique d'élimination simple, efficace et peu onéreuse. Outre cette méthode, les producteurs optent aussi pour des bassins d'évaporation. □



■ Grignons

LA production de grignons d'olive au Maroc est estimée entre 600.000 à 700.000T/an, en fonction du tonnage d'olives destinées à la trituration et de la technologie d'extraction de l'huile d'olive. Dans beaucoup de régions enclavées, ce grignon continue à être utilisé comme combustible, sans extraction de l'huile résiduelle. Cependant, une nouvelle valorisation de ce produit, le bio-compost, a vu le jour depuis une dizaine d'années. Ce procédé consiste à séparer d'abord les noyaux (biocombustible), extraire l'huile résiduelle de la pulpe pré séchée (repassage ou par solvant-hexane). Le grignon pré-séché et séparé de l'huile peut être ensuite utilisé comme combustible dans des chaudières «biomasse» (cas des unités Lesieur Cristal, HTO,...) ou utilisé pour la production de bio-compost. Les prix moyens de bio-compost sur le marché local oscillent autour de 60 à 100DH/quintal. □



■ Savon noir

CE produit fait partie de la tradition marocaine, plus particulièrement dans la région d'Essaouira, au sud-ouest du Maroc. La production est partagée entre une dizaine d'entreprises éparpillées à travers le pays. Le savon est exporté vers plusieurs pays, notamment l'Arabie Saoudite (41%) et la France (32%). Le tonnage exporté reste encore faible (260 tonnes en 2014), avec une valeur d'environ 1 million de DH. L'Asie, avec ses salons de beauté, ses spas et bains à vapeur, constitue pour l'heure le nouveau marché cible.

A base d'huile d'olive et de potasse, ce savon peut être aromatisé avec des huiles essentielles. Il est commercialisé en vrac (fûts de 25 kg), en pots de 250 grammes et en sachets de 30 grs destinés à une seule utilisation. □



■ Importations

EN 2012, le Maroc a importé 3500 T d'huile d'olive, essentiellement d'Espagne, de France, d'Italie et de la Tunisie. Dès 2009, la présence dans les grandes surfaces de marques espagnoles et tunisiennes à des prix bas est devenue visible. Les prix de ces huiles, relativement bas, tiennent à l'importance des subventions. Pour l'origine espagnole, la subvention s'élève à 1 €/kg, et entre 5 et 6 DH/kg pour la Tunisie. Dans le cadre de l'accord de libre-échange, ces huiles sont exonérées des droits de douane. □

Y.S.A.

L'agriculture biologique accroche

■ Un contrat-programme doté de 1,1 milliard de DH

■ Objectif: produire 400.000 tonnes à l'horizon 2020

AUTRE temps, autres mœurs. Consommer sain est le credo qui forge désormais les habitudes alimentaires. Un concept porté, bien évidemment, par l'agriculture biologique. Et l'engouement qu'il suscite partout dans le monde est sans commune mesure: le marché est évalué à plusieurs centaines de milliards de dollars avec une progression annuelle à deux chiffres. Le Maroc n'échappe pas à la tendance. Toutes proportions gardées, le pays a développé un secteur de production biologique fort diversifié: cultures maraîchères, olivier, agrumes, grena-

Les normes du bio

L'AGRICULTURE biologique est un mode de production et de transformation respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité. Les aliments bio sont produits à partir d'ingrédients sans produits chimiques de synthèse et sans OGM (organismes génétiquement modifiés). Ils ne contiennent ni additifs de goût, ni colorants, ni arômes chimiques de synthèse.

Le mode d'élevage biologique est fondé sur le respect du bien-être animal. Les animaux disposent obligatoirement d'un accès au plein air et d'espace. Ils sont nourris avec des aliments bio principalement issus de la ferme et sont soignés en priorité avec des médecines douces. Les principes de base demeurent la certification et le contrôle. □

La profession mise sur la certification et le négoce

Actions	Investissements (millions de DH)		
	Part de la profession	Part de l'Etat	Total
Recherche-développement	30	40	70
Encadrement-formation	25	35	60
Appui à la mise à niveau de la profession	5	20	25
Investissements	256	125	381
- Coût de certification (filieres végétales)	158	83	241
- Coût de certification (filieres animales)	98	42	140
Amélioration des conditions de commercialisation	519	66	585
- Etude de marché	4	6	10
- Aide aux exportations	500	50	550
- Actions de promotion	15	10	25
Total	835	286	1.121

Source: Ministère de l'Agriculture

Le contrat-programme signé avec le gouvernement fait une place de choix à l'investissement dans la certification. Le même intérêt est accordé à l'export et à la R&D

dier, avocatier, céréales, légumineuses, menthe, verveine, plantes aromatiques et médicinales. La liste s'allonge également aux viandes (rouges et blanches), miel et produits laitiers. Mais ce n'est pas encore la vitesse de croisière. Les superficies cultivées actuellement en agriculture biologique sont estimées à 7.400 ha pour une production de l'ordre de 75.000 tonnes dont 12.000 sont exportées en moyenne. Des chiffres qui traduisent une grande percée puisque la production a doublé en moins de 5 années et le marché local consomme désormais plus de 60.000 tonnes. Plusieurs enseignes ont ouvert dans les principales villes du Royaume et la distribution directe s'active à longue

durée. Chaque semaine, des opérateurs proposent des paniers de fruits et légumes de 10 à 15 kilos à des prix variant entre 150 et 200 DH selon le poids. Des prix qui peuvent augmenter du tiers, voire plus avec le rajout des viandes ou du fromage.

Aujourd'hui, les professionnels veulent aller de l'avant. Avec à la clé la mobilisation de leur interprofession pour la mise en exécution du contrat-programme signé avec le gouvernement il y a plus de six ans. La seule association marocaine de la filière des productions biologiques (Amabio) a rallié deux autres professions, l'une opérant dans la valorisation, l'autre dans l'export. Ce qui a donné lieu à la création de la Fédération interpro-

fessionnelle marocaine du bio (Fimabio). L'objectif affiché est d'exploiter du moins une partie de l'énorme potentiel dont dispose le pays. La profession estime les superficies à reconverter en production bio de l'ordre de 625.000 ha. C'est le cas des cultures et plantes spontanées, mais aussi de milliers de micro-exploitations qui pratiquent l'agriculture naturelle, faute de moyens pour s'offrir des intrants et produits chimiques de protection des plantes. «Un gros gisement de production et de revenus pour les petits agriculteurs», constatent les professionnels.

Pour le moment, l'interprofession considère qu'il y a deux leviers de croissance qu'il faut mettre à contribution. D'abord, la certification des superficies conduites actuellement en mode biologique, mais qui ne sont pas certifiées. En cause, le coût trop élevé pour les petits producteurs. Le contrat-programme l'estime à 381 millions de DH pour atteindre une superficie totale certifiée de 40.000 ha à l'horizon 2020. Ils doivent y contribuer pour 256 millions de DH. Le reste est à la charge de l'Etat.

L'autre levier tient à la reconversion des productions conventionnelles qui sont faciles à réussir techniquement et pour lesquelles il existe un intérêt commercial.

Selon l'interprofession, «l'impact socioéconomique attendu est très significatif, notamment en termes d'amélioration des revenus des agriculteurs et des exportations».

Les objectifs ciblés se résument en la réalisation de 400.000 tonnes en production végétale et 8.500 de produits d'origine animale. Ce qui permettrait la création de 35.000 emplois et l'export de 60.000 tonnes pour un chiffre d'affaires de 800 millions de DH. L'interprofession mise ainsi beaucoup plus sur la consommation locale de produits biologiques. □

A. G.

Forte percée des fruits rouges

LES fruits rouges forcent l'investissement. Les objectifs du contrat-programme signé en 2009 seront quasiment atteints avant terme. La convention conclue entre l'Etat et les associations professionnelles ciblait une superficie de 8.900 ha pour une production de 360.000 tonnes à l'horizon 2020. Or, la dernière campagne agricole a déjà enregistré une production proche de l'objectif.

Fait marquant, la culture des fruits rouges, autrefois très concentrée dans la zone du Loukkos, a gagné les autres régions. Tout particulièrement dans la région du Souss où des superficies dédiées

aux tomates ont été reconverties cette campagne en fruits rouges. Certes, la tendance n'est pas récente, mais elle a pris de l'ampleur face aux opportunités offertes à l'export. La demande connaît une progression à deux chiffres dans certains pays consommateurs comme la France, l'Allemagne ou encore la Grande Bretagne.

Actuellement toute une gamme de fruits a été développée. En plus des variétés de fraises, d'autres petits fruits rouges sont cultivés. Myrtille, framboise et groseille rivalisent désormais



avec la fraise. La filière bénéficie de l'encadrement par deux associations professionnelles: l'Association marocaine des

conditionneurs exportateurs de fraise (AMCEF) et l'Association marocaine de production des fruits rouges (AMPFR). Celles-ci sont très impliquées dans l'intelligence économique, en particulier la diffusion des informations sur le marché, l'amélioration du niveau technique des entreprises agricoles et la participation à la formation des agriculteurs et des agro-industriels. □

A. G.

Olive de table: La filière de conserve en déclin

■ Affectée par la sécheresse, mais aussi par des dysfonctionnements à l'amont

■ De second exportateur mondial, le Maroc se classe désormais en 5e position

■ Paradoxe: Gros producteur d'intrants, mais petit transformateur

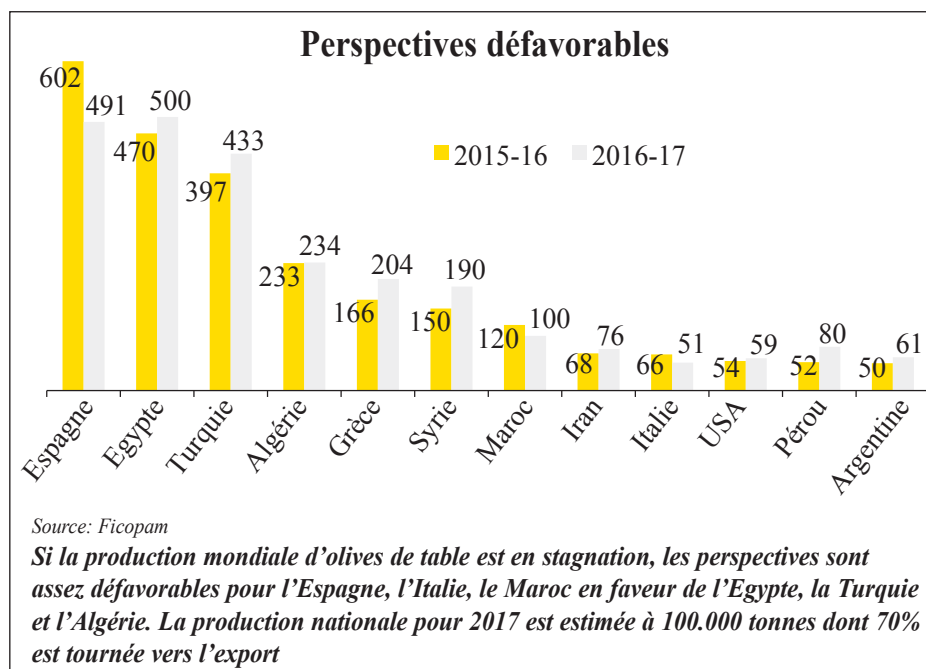
ON s'y attendait. En raison de la sécheresse qui a sévi en 2016, la campagne oléicole a été très maigre enregistrant une sérieuse chute de près de 43%. Et comme à chaque mauvaise récolte, les agriculteurs tout comme les unités de conservation et de trituration des huiles d'olive ont trinqué. Ces derniers ont été exposés à de graves problèmes d'approvisionnement en matières premières et pour la conservation. La rareté du fruit combinée à sa qualité moyenne a eu une incidence directe sur les prix de vente aux conserveurs. Bien évidemment, les

Marrakech produit 60% des exportations

C'EST dans la région de Marrakech que se concentrent le plus gros nombre de transformateurs avec un volume de 45.000 tonnes par an. Dans la région de Marrakech/Safi, l'olivier constitue la principale filière arboricole au niveau avec une superficie de 206.000 ha, soit 20% de la superficie oléicole nationale. Cette superficie permet à la Région de contribuer à hauteur de 22% à la production nationale d'olives, 60% aux exportations nationales de conserves d'olives et 10% aux exportations nationales de l'huile d'olive. Par province, c'est à El Kelâa que la superficie est plus importante, près de 75.000 hectares, avec une production moyenne de 156.000 tonnes. □

incidences sont également palpables sur le volume et la valeur des exportations. En effet, la filière des olives de table est essentiellement tournée vers l'export avec un volume de près de 70.000 tonnes exportées lors d'une bonne année de récolte. En valeur, ce volume représente un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de DH, bien moins de ce que réalisait la filière dans les années 2000 avec 2,5 milliards de DH à l'export.

Pour 2017, on en fera bien moins et les industriels prévoient une baisse de 17%. Donc c'est une année d'exception? Pas vraiment. En réalité, mauvaise ou bonne



En volume et en valeur, les exportations des olives de table stagnent avec moins de 70.000 tonnes par an et 1,1 milliard de DH de chiffre d'affaires (Ph. L'Economiste)

récolte, la filière de l'olive de table connaît le plus grand paradoxe. La production des olives avoisine annuellement 1,4 million de tonnes mais la branche des conserves peine à dépasser les 70.000 tonnes à l'export. Un volume réalisé depuis plus de 24 ans. Et pour ses industriels, les explications à ce faible rendement industriel est à chercher d'abord à l'amont. Outre la faible campagne, il y a aussi des dysfonc-

tionnements dans la chaîne de l'approvisionnement. A cause des intermédiaires, les industriels font face, chaque année, à une fluctuation de l'offre notamment en période de mauvaise récolte. Pour la campagne 2016/2017, les olives se sont vendues à 10 DH/kg contre 3 DH en Espagne. Ce qui rend plus difficile la compétitivité de l'olive marocaine sur le marché international. D'autres facteurs, à l'aval, ex-

La picholine, une star marocaine

LA principale variété cultivée au Maroc est la picholine marocaine, présente à plus de 96% dans les plantations du pays. Les 4% restants se composent de la picholine Languedoc, de la Dahbia et de la Meslala, qui sont cultivées en régime irrigué (Haouz, El Kelâa) et de quelques variétés espagnoles et italiennes. Malgré son pouvoir d'adaptation, la picholine marocaine présente des inconvénients notamment une grande sensibilité à certaines maladies et un fort indice d'alternance de production. Visant l'amélioration variétale, l'INRA a sélectionné deux clones viables, baptisés Haouzia et Menara. Reste à travailler sur l'amélioration des performances de ces variétés sélectionnées par croisement avec des variétés européennes dotées de caractères performants touchant la qualité, la quantité du fruit et de l'huile. □

pliquent aussi cette baisse de régime de la filière dont la surveillance accrue par pays destinataires des pesticides, les prix de vente stagnants. La compétitivité se réduit à cause des dévaluations des monnaies des pays concurrents comme l'Egypte, la Turquie ou encore l'Argentine. Pourtant, le plan Maroc Vert a relancé la production durant les 4 dernières années mais celle-ci a plus profité à la trituration, explique la Fédération des industries de conserve des produits agricoles (Ficopam).

Pour preuve, le volume des exportations d'huile d'olive a triplé en 3 ans passant de 12.000 tonnes en 2012 à 37.000 alors que la filière des conserves d'olive est en régression. Normal, elle ne reçoit plus que 25% de la production nationale d'olives. Le reste va vers le vrac et les industriels de l'huile de table. Pour Abdel-

hak Bennani, directeur de la Ficopam, l'impact sur la production destinée à la transformation de l'olive en conserve est quasiment nul. «Tous ces efforts concentrés sur l'huile d'olive et subventions accordées à sa filière ont faussé les données et surtout perturbé le marché de la matière première au profit de l'huile et le "vrac" qui en a aussi tiré profit». Enfin, les autres réponses sont à chercher auprès de la concurrence internationale qui grignote les parts nationales de marché. Si jadis le Maroc se positionnait second exportateur mondial, il occupe aujourd'hui la 5e position. «Chaque année, on perd un rang», indique cet opérateur. Aujourd'hui, les exportations marocaines sont dépassées par l'Espagne et l'Egypte. Et le Maroc a été rattrapé par la

Turquie et l'Argentine, un nouveau-né dans la filière. Et ce, au moment où la consommation mondiale d'olives de table n'est pas en baisse.

Malheureusement, les industriels marocains en profitent peu. De fait, nos exportations ont évolué en moyenne annuelle à peine de près de 2,4% contre une évolution de près de 12% pour la Turquie par exemple, sans parler de l'Espagne, premier exportateur mondial, qui concentre plus de 42% des ventes. Autre frein, la concentration des exportateurs sur un nombre limité de débouchés dont le marché de l'UE qui absorbe annuellement 2/3 des quantités exportées, suivi par les Etats-Unis (25%). Une baisse sur un de ces deux débouchés peut être fatale pour l'industrie. Conscients, les transformateurs cherchent de nouvelles perspectives sur les marchés des pays du Golfe ou encore de la Russie. □

Badra BERRISSOULE

Huile d'olive

La revanche du marché local

■ La production de la campagne 2016 estimée à 80.000 tonnes

■ Le prix atteint un record: plus de 50 DH/litre

■ Moins de 2.000 tonnes d'extra vierge destinées à l'export

L'OLIVIER occupe une importance capitale au Maroc, avec environ un million d'hectares selon les chiffres de la campagne 2016, soit une progression de l'ordre de 31% par rapport à 2009. Les 5 dernières campagnes, plus de 90% des olives produites sont destinées à la production de l'huile d'olive, écoulee principalement sur le marché national. Ainsi, l'huile d'olive contribue à résorber le déficit national en huiles alimentaires, à hauteur de 16%. La production des olives de table est partiellement destinée à l'exportation, et représente, pendant la même période, moins de 10% de la production totale d'olives.

Selon l'Etablissement autonome de contrôle et de coordination des exportations (EACCE), le volume des exportations a atteint 23.575 tonnes en 2015, soit un volume de loin en dessous de l'énorme potentiel. Les décideurs marocains le savent et encouragent les agriculteurs à travailler leurs terres, grandir, produire et exporter. L'ambition est de créer de véritables chaînes de valeur qui «rapportent de l'or». Ce n'est pas d'ailleurs fortuit si l'huile d'olive est qualifiée assez souvent de pétrole vert. Pour ressortir sa juste valeur, le Plan Maroc Vert (PMV) s'est fixé l'objectif de planter 1,2 million d'hectares d'oliviers à l'horizon 2020. Aujourd'hui, cette culture occupe une superficie d'un million d'hectares (2016) répartis sur environ 800.000 parcelles, et constitue la principale source de revenu pour plus de 450.000 exploitations. Sur le plan variétal, c'est la «picholine marocaine» qui prédomine dans la quasi-totalité des vergers (90%). Cette variété, qui est bien adaptée au contexte de production marocaine (utilisation à double fin) mais présentant certains inconvénients (fort indice d'alternance, sensibilité à certaines maladies...), n'a pas toutes les aptitudes technologiques requises pour la transformation. D'où l'accompagnement incessant du gouvernement qui appelle à une densification des plantations, diversification, qualité, et suivi. Notons



Vendue à plus de 50 DH/litre, l'huile d'olive marocaine de la campagne 2016 a été écoulee sur le marché local, jugé plus intéressant. Normal, puisque la bourse des prix à l'international varie entre 3,5 et 4 euros pour l'extra vierge (Ph. Jarfi)

à ce titre que l'investissement global pour doper la filière de l'olivier avoisine les 30 milliards de DH, dont près de 7 milliards comme soutien de l'Etat. Aussi faut-il rappeler que le contrat-programme avec l'Interprolive (Association interprofessionnelle des producteurs de l'huile d'olive) a accordé un intérêt par-

Cette filière contribue à la satisfaction de 20% des besoins du pays en huiles alimentaires et permet au Royaume d'occuper une place de choix au niveau du marché international grâce aux exportations d'olives de table et d'huile d'olive, soit l'équivalent de 1,5 milliard de DH/an.

porté est relativement minime (21.903 t en 2014, et 23.575 t en 2015). Pour Rachid Benali, président de l'Interprolive, «les exportations de l'huile d'olive extra vierge sont estimées à 8.000t/an, dont 80% en vrac». Cette année, en raison d'une faible production, seules quelque 2.000t seraient destinées à l'export. La production globale avoisinerait quelque 80.000t pour la campagne 2016. Elle est destinée principalement pour satisfaire le marché local, jugé plus important que l'export. «L'huile d'olive extra vierge est commercialisée à l'international entre 3,5 et 4 euros le litre. Au Maroc, elle est vendue à plus de 50 DH/litre. Donc, le marché local est beaucoup plus intéressant», précise Benali. Et de poursuivre: «Les grands exportateurs qui maintiennent le cap sont Siof et les Huileries de Meknès qui se positionnent sur l'huile de grignon. Lesieur-Cristal et Aïcha exportent pour leur part l'huile extra vierge».

Le PMV s'est fixé comme objectif d'atteindre à l'horizon 2020 une production d'olives moyenne de 2,5 millions de tonnes et une exportation de l'ordre de 120.000 t en huile d'olive et 150.000 t en olives de table. Il est question de générer également quelque 200.000 emplois additionnels entre 2009 et 2020. □

Youness SAAD ALAMI

Subvention à l'export

LES principaux marchés destinataires de huile d'olive et des olives de table sont les USA et l'UE. «A l'export, l'olive de table valorise mieux l'olive et dégage une marge moyenne qui est pratiquement le double de celle dégagée par l'huile d'olive», estiment les professionnels. Pour eux, «la subvention accordée à l'export de l'huile d'olive (2.000 DH/t) n'a pas contribué au rehaussement des tonnages exportés, mais a eu plutôt un effet pervers sur le renchérissement de la matière première». Du côté du ministère de l'Agriculture, l'on rappelle que le niveau de la production réalisée a connu une augmentation soutenue pour atteindre le record de 1.570.000 t en 2013-2014, jamais atteint auparavant. «Les quantités exportées ont connu, elles aussi, une amélioration sensible tant pour l'huile d'olive que pour les olives de table», souligne-t-on auprès du département d'Aziz Akhannouch. □

ticulier au volet amélioration de la qualité et promotion de la consommation intérieure des produits oléicoles et particulièrement de l'huile d'olive. Résultat: l'olivier constitue la principale filière fruitière cultivée au Maroc représentant plus de 65% de la sole arboricole nationale, générant près de 47 millions de journées de travail par an, soit l'équivalent de 190.000 emplois permanents.

En termes de production, la sous-filière conventionnelle, représentant l'essentiel du secteur, est caractérisée par l'exiguïté des exploitations, la multiplicité des intermédiaires et le nombre exorbitant des unités traditionnelles de trituration (maâsras). La production d'huile d'olive (moyenne de 138.000 t/an) est destinée en grande partie au marché local (en vrac), le volume ex-

Produits phytosanitaires

Générique vs princeps, qui l'emportera?

■ Enjeu, 1,7 milliard de DH de chiffre d'affaires

■ La contrebande progresse: 20% de part de marché

■ Pour les produits destinés au marché local, peu de contrôle de résidus

LES produits phytosanitaires seraient trop chers au Maroc. Le prix anormalement élevé des insecticides, fongicides et herbicides les rend difficiles à rentabiliser pour certaines cultures, accusent des importateurs des produits phytosanitaires. «Près de 80% du marché mondial s'approvisionne auprès des mêmes fournisseurs chinois ou indiens; pourtant, nous n'avons pas un accès direct à ces produits», s'étonne Mustapha Hansali, président de



l'association des entreprises marocaines d'importation, de formulation et de distribution des produits phytosanitaires.

Quelques chiffres-clés

- La production agricole mondiale a été multipliée par 3 durant les 40 dernières années grâce à l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires
- Marché mondial: plus de 40 milliards de dollars
- Marché marocain: 1,7 milliard de DH, soit 190 DH/hectare. Ce chiffre d'affaires est partagé entre les insecticides (40%), les fongicides (35%) et les herbicides (25%)
- Economie de l'eau grâce aux herbicides:
 - Europe et Amérique du Nord: 70 à 80%
 - Maroc: 15 à 20%

taires suggère également la création d'une cellule de veille sur la fin des brevets de certaines molécules stratégiques. Sa mission sera de faire bénéficier l'agriculture marocaine de ces génériques après la fin des brevets. En attendant, la contrebande, avec une part de marché estimée à 20% se charge d'assurer la régulation. Le marché parallèle des produits phytosanitaires est alimenté à partir de l'Espagne et un tout petit peu, de l'Algérie.

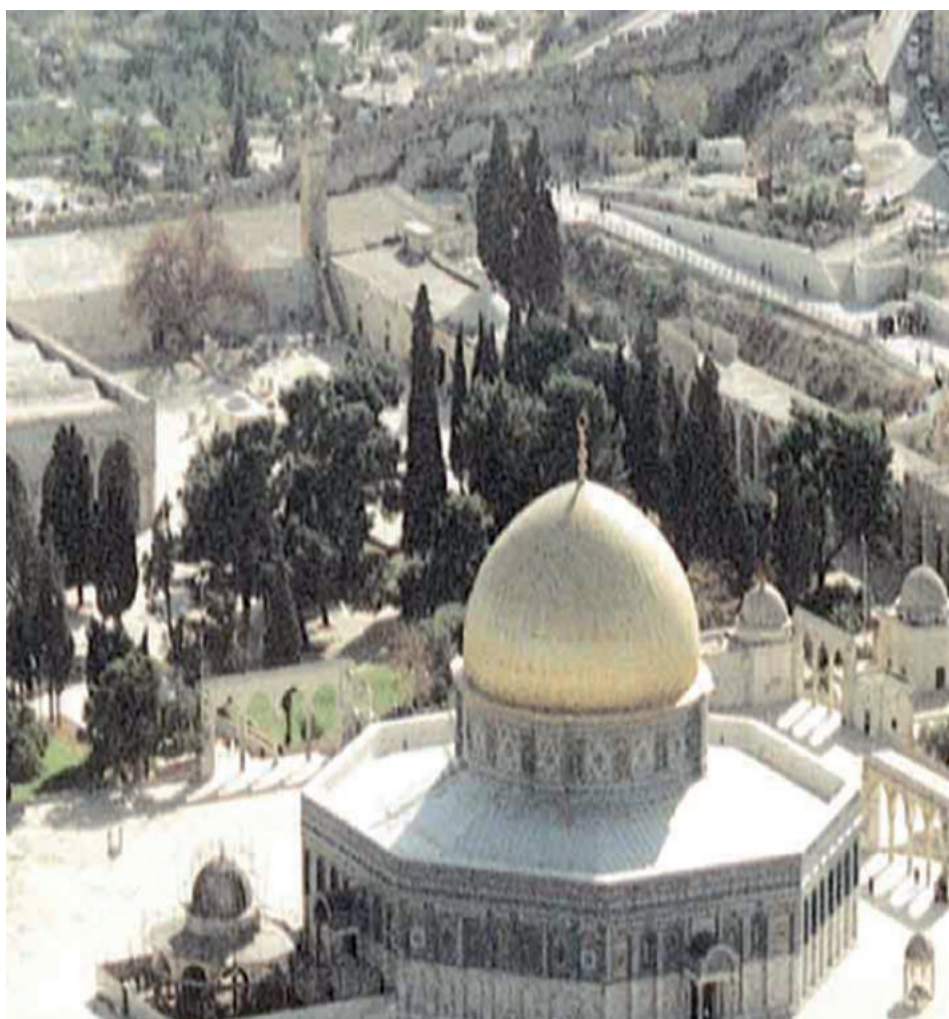
Un effort est également à faire du côté de la formation des agriculteurs. En effet, le problème de vulgarisation de l'utilisation des produits phytosanitaires se pose avec acuité, notamment avec la disparition des centres relevant de la Société agricole de services au Maroc (Sasma). L'utilisation non professionnelle des phytosanitaires pose un problème plus grave, celui de la présence des résidus des pesticides dans les produits agricoles. A l'export, les mécanismes de surveillance de ces résidus sont efficaces, confie un opérateur. En revanche, pour les produits destinés au marché local, les contrôles sont plus que light, lorsqu'ils existent.

En tout, une quarantaine d'entreprises opèrent dans ce secteur où des entreprises marocaines opèrent aux côtés de multinationales. Deux associations représentent les professionnels sur ce marché estimé à 1,7 milliard de DH: Crop Life (regroupant une trentaine de multinationales et leurs partenaires) et Asmph (7 entreprises marocaines).

Ce chiffre d'affaires est partagé entre les princeps et les génériques, ces derniers sont sur un trend haussier depuis l'an 2000. Mais cela reste insuffisant de l'avis des professionnels. L'agriculture marocaine n'est pas assez protégée contre les insectes, les maladies et les mauvaises herbes.

«En moyenne, le marché marocain n'assure qu'une dépense de 190 DH par hectares de surface agricole utilisée», assure Mustapha Hansali. A titre de comparaison, en France, cette dépense est de l'ordre de 70 dollars/hectare et en Espagne de 40 dollars/hectare. De même, la dépense en produits phytosanitaires n'est que de 4 dollars par habitant au Maroc, contre 50 dollars/habitant en France où seulement 10% de la population est rurale. Ainsi, les superficies emblavées en céréales ne sont traitées qu'à hauteur de 10% contre les mauvaises herbes, 3% contre les maladies foliaires et 1% contre les insectes et les maladies transmissibles par les semences. L'olivier ne bénéficie que d'un à deux traitements par an. Dans les pays du pourtour méditerranéen, 4 à 6 traitements sont effectués par an. □

Aziza EL AFFAS



الموقع الإلكتروني الجديد
لوكالة بيت مال القدس الشريف

www.bmaq.org

يفتح لكم أبواب القدس ويعرفكم على أوضاعها ويقدم لكم كل ما تحتاجونه من معلومات عن الوكالة وعن كيفية مساعدة القدس وأهلها. بترعكم لفائدة الوكالة تساهمون في بناء مدرسة وتجهيز مستشفى وتوفير السكن للمحتاجين ومساعدة الفقراء والتكفل بالإنتم.

للمزيد من المعلومات إتصلوا بالرقم الاخضر

0800000005

الوكالة بالبحران

500.000 tonnes d'engrais écoulés au Maroc par an

■ **Malgré de faibles volumes, le marché africain est le nouveau filon de l'OCP**

■ **A l'international, la reprise repart de plus belle**

L'AGRICULTURE marocaine absorbe bon an mal an près de 500.000 tonnes d'engrais. La consommation des fertilisants est un baromètre de la « météo » du secteur agricole. Une bonne année agricole se déteint automatiquement sur le volume des ventes. Les besoins pour la campagne en cours sont estimés à plus d'un demi-million de tonnes. L'approvisionnement du marché national est opéré via les deux plateformes industrielles à Jorf Lasfar et Safi. Sur ce total, plus de 30.000 tonnes/an de produits de spécialités (engrais solubles à usage d'irrigation en goutte-à-goutte et produits Feeds-complément de l'aliment pour bétail) ont été écoulés. Le réseau de l'OCP compte 67 points de vente directs des partenaires-distributeurs, assurant une large couverture territoriale.

Sur la période 2012-2016, l'OCP a mené des campagnes de sensibilisation auprès de 65.000 agriculteurs. Ainsi, 11 caravanes agricoles thématiques ont effectué 84 étapes sur cette période. En tout, 829 jours de formation leur ont été dispensés notamment sur les besoins techniques et de fertilisation raisonnée.



L'usine du groupe OCP à Jorf Lasfar. C'est de ce site et de celui de Safi que partent les fertilisants destinés au marché national (Ph. L'Economiste)

ayant été sous-tendue par la baisse des prix des engrais. En conséquence, les volumes à l'exportation de l'OCP ont substantiellement augmenté grâce à une plus grande diversification et personnalisation des produits. Les expor-

Les ventes de produits de spécialité représentant 25% des exportations d'engrais en 2016, enregistrant une hausse de 45% par rapport à l'année passée. Cela est largement dû aux importants efforts menés par l'OCP dans le développement de sa gamme de produits de spécialité, tout particulièrement en Afrique via de nombreuses initiatives.

L'OCP a intensifié la diversification de ses produits et la flexibilité de son outil industriel. Aujourd'hui, il propose, outre les produits standards tels que le DAP (engrais binaire), le MAP (engrais

binaire composé de deux agents fertilisants), le TSP (engrais entièrement phosphaté), des produits modulés selon les besoins des consommateurs. En 2015, l'OCP a exporté pas moins de 34 formules différentes. Des produits de spécialité qui génèrent des marges plus intéressantes que les produits classiques. D'ailleurs, c'est ce qui a permis de réaliser 1,7 million de tonnes sur l'Afrique en 2016, en hausse de 70% par rapport à 2015. □

Aziza EL AFFAS

La demande va exploser dans le monde

SI la production agricole mondiale augmente plus lentement au cours de cette décennie, comparée à la précédente, cette tendance devra s'inverser, pour que la terre puisse nourrir les 9,2 milliards d'individus qu'elle abritera en 2050. En même temps, les terres arables baisseront de 0,20% à 0,12% par habitant, en 2050.

La production alimentaire devra augmenter de 70%, soit de 1,5% par an. Seul un tel rythme de croissance permettra à la production de céréales, par exemple, de répondre à une consommation équivalente à celle d'aujourd'hui dans le monde, à savoir entre 400 et 1.500 g/jour/personne. Pour faire face aux besoins alimentaires de la planète à cet horizon, les engrais sont incontournables. Ils sont le seul moyen dont dispose l'humanité pour augmenter substantiellement les rendements à l'hectare, et donc limiter la superficie des terres agricoles au détriment d'un couvert forestier déjà mis à mal. Une demande mondiale de phosphate et d'engrais en forte hausse dans les 10 prochaines années. De 50 millions de tonnes actuellement, la demande d'engrais passera à environ 70 millions de tonnes en 2020, soit une croissance moyenne de 2,6% par an. C'est donc 2 millions de tonnes d'engrais supplémentaires qui devront être produites chaque année. □

De même, 8,7 millions d'hectares de sols agricoles ont été analysés, soit 31.000 échantillons de sols prélevés dans le cadre du projet Carte de Fertilité du Maroc.

Sur le plan international, la demande est restée soutenue en 2016, la croissance de la consommation agricole

tations vers l'Afrique ont augmenté de 70%, atteignant 1,7 milliard de tonnes en 2016 contre 1 million en 2015. Le redressement de la demande provenant d'Amérique latine, et plus précisément de l'Argentine et du Brésil, a stimulé les exportations, dont les volumes ont augmenté de 900.000 tonnes.

OFFREZ À VOS ANNONCES LE MEILLEUR IMPACT

30 000 exemplaires | 150 000 lecteurs

EMPLOI | IMMOBILIER | AUTO-MOTO | CARNET
APPELS D'OFFRES | ANNONCES LEGALES

☎ 05 22 95 36 00

📠 05 22 36 58 86

L'ECONOMISTE

LA RÉFÉRENCE
AU QUOTIDIEN

Agrumes

L'export, maillon faible de la filière

■ **Les opérateurs ne prennent pas le risque d'ouvrir de nouveaux marchés**

■ **Nécessité de repenser l'organisation actuelle**

■ **Entretien avec Ahmed Darrab, secrétaire général de l'Aspam**

- **L'Economiste: Depuis le lancement du contrat-programme, les objectifs ont-ils été atteints?**

- **Ahmed Darrab:** L'objectif consistait à atteindre une superficie globale de 105.000 hectares au lieu des 73.000 hectares de 2008 et une production de 2,9 millions de tonnes à l'horizon 2018 avec 1,3 million de tonnes à l'export. Ces prévisions sont presque réalisées pour ce qui est de la superficie et la production. Pour cette année, la production frôlerait les 2,4 millions de tonnes. Malheureusement au niveau de la commercialisation en général et de l'exportation en particulier on est très en retard avec un volume moyen qui peine à dépasser les 550.000 tonnes. Cette année, exceptionnellement, les prévisions tablent sur 600.000 tonnes. Même pas la moitié de l'objectif du contrat-programme. Les résultats obtenus (production et superficie) sont dus à l'engagement des producteurs qui étaient associés au programme. De leurs côtés les professionnels de l'Association des producteurs d'agrumes du Maroc (Aspam), se sont mobilisés pour expliquer aux agriculteurs les tenants et aboutissants de cette nouvelle approche. Idem pour l'Etat qui a honoré ses engagements financiers, en instaurant des aides et soutiens au niveau des plantations, de la micro-irrigation, l'encadrement technique, etc.

- **Mais, comment expliquer cette contre-performance concernant les exportations?**

- Il y a plusieurs raisons. D'abord la concurrence des autres pays producteurs,

notamment ceux du bassin méditerranéen (Espagne, la Turquie et l'Égypte) et ceux de l'hémisphère sud. L'ensemble de ces pays bénéficie de conditions favorables pour développer leurs productions: taux de change favorable à leurs monnaies, proximité des marchés récepteurs. S'ajoute la frilosité de nos exportateurs qui ne s'aventurent pas pour découvrir et ouvrir de nouveaux marchés.

- **Que préconisez-vous?**

- Organiser l'exportation, éviter les concurrences entre les opérateurs nationaux, résoudre les problèmes de logistique et du transport maritime. Il faut également lancer des plateformes de distribution dans un ensemble de pays européens pour répondre aux demandes dans des délais raisonnables et avoir la réactivité des grandes surfaces. C'est un avantage qu'a l'Espagne et pas nous. Il faut également créer des consortiums d'exportation, chercher de nouveaux marchés, lancer une campagne de promotion tout en travaillant



Pour Ahmed Darrab, secrétaire général de l'Association des producteurs d'agrumes du Maroc (Aspam), l'industrie de transformation reste très faible et pas compétitive (Ph. Jarfi)

sur les standards de qualité, réguler les marchés et protéger le produit Maroc.

- **Est-il normal qu'un pays producteur d'agrumes recourt à l'importation des jus alors qu'il est en mesure d'assurer son autosuffisance et même exporter?**

- Ce n'est pas normal, mais le vrai problème réside dans le prix de revient

Poids socio-économique

SUR le plan social, la filière agrumicole assure le revenu pour 8.000 familles de producteurs. Par ailleurs, l'activité génère des effets importants sur l'emploi à travers la création de près de 25 millions de journées de travail par an, dont 18 millions au niveau des vergers et 7 millions au niveau de l'industrie de conditionnement et de transformation. Les exportations d'agrumes, qui oscillent autour d'une moyenne de 500.000 t par an, représentent une source importante de devises avec l'équivalent de près de 3 milliards de DH par an. □

tionaux pour inonder le marché local. Ce qui pousse les industriels limonadiers et de jus à s'approvisionner auprès de ces marchés.

- **Ce n'est pas le seul revers puisque les débouchés de la production ne suivent pas la courbe ascendante de la production. Quelle en est la cause?**

- Plus de 250% de la plus-value partent en fumée, à cause de l'inorganisation des circuits de vente. Il y a aussi la problématique des marchés de gros qui perçoivent une taxe de 6,5%, sans contrepartie en services d'entreposage,

espaces de triage et frigos. Sur les 2,4 millions de tonnes de production, prévues, 1,7 million de tonnes sont écoulés sur le marché local dont 50.000 tonnes vont aux unités industrielles qui transforment les oranges en jus, concentré, écorces séchées utilisées pour le bétail et pâte concentrée pour le soda et les boissons gazeuses. Il y a également les huiles essentielles utilisées dans les produits cosmétiques et pharmaceutiques. Et là aussi l'in-

dustrie de transformation reste insuffisante et pas compétitive. S'ajoute le problème du prix de vente sur le plan national qui ne satisfait ni le producteur ni le consommateur à cause de la multiplicité des intermédiaires qui font flamber les prix alors que le producteur ne touche qu'une moyenne de 1,5 DH/kg. Avec de tels problèmes, il n'est pas facile d'assurer des débouchés permanents. □

Propos recueillis par
Ali KHARROUBI

Tendance des exportations sur les 5 dernières campagnes

Campagne	En tonnes					Moyenne
	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	
Russie	253.630	214.100	319.020	166.550	199.900	230.640
Union européenne	170.300	118.040	174.650	185.900	210.230	171.820
Canada	42.410	35.000	40.450	46.000	56.510	44.070
USA	16.000	11.400	39.650	47.500	32.520	29.410
Pays du Golfe	5.650	5.000	7.450	11.220	15.300	8.920
Autres marchés	2.140	1.660	3.530	4.280	6.040	3.530
Total	490.130	385.200	584.750	461.450	520.500	488.410

Source: Ministère de l'Agriculture/Aspam

Sur les cinq dernières années, le volume moyen exporté s'établit à moins de 500.000 tonnes. Rapporté à la production globale, il représente moins de 25%. Par marchés, la Russie (47%) et l'UE (35%) concentrent l'essentiel des exportations

et non dans les unités industrielles qui ne manquent pas. On fait appel à l'importation car plusieurs pays ne produisent que l'orange industrielle. Des pays avec de vastes superficies d'agrumes qui ne sont ni traitées contre les maladies et les ravageurs ni taillées. Ces pays ne s'intéressent pas au fruit lui-même mais à son jus. Ce qui leur permet de défier les prix et casser les concurrences. De plus le Maroc a signé des accords de libre échange avec les pays comme l'Égypte, l'Espagne ou la Turquie qui profitent des accords interna-

L'ECONOMISTE Bureau de Rabat

Chef de bureau: Mohamed Ali Mrabi

Adresse: Angle rue Al Khalil, Bd Med V
Tél.: 05.37 26.28.46/47/48 - Fax: 05.37 26.28.45

E-mail: mamrabi@leconomiste.com

Agropole de Berkane

Un pôle dédié à la compétitivité régionale

■ Trente projets lancés sur les 50 prévus

■ Le dispositif d'incitation à l'investissement, mal diffusé

Tous les travaux programmés pour la construction des bâtiments, l'équipement des laboratoires et hors site de l'agropole de Berkane sont achevés. Reste à réussir le défi de la commercialisation qui nécessite l'engagement de tous les intervenants pour assurer le décollage de la première agropole du Royaume. Jusqu'à fin mars 2017, la superficie commercialisée au niveau de ce site est de 20,7 hectares avec un taux d'occupation de 65%. Trente projets, toutes filières confondues, sont validés sur les 41 lots vendus. Des projets qui concernent la valorisation et le conditionnement (14), les produits phytosanitaires (8), matériel agricole et d'irrigation (6) et services et formation (2). Sur ces 30 projets, seulement 8 sont opérationnels (fromagerie, matériel d'irrigation, emballage et produits phytosanitaires) et 8 en cours de construction. Il s'agit d'une station de conditionnement et d'exportation des fruits et légumes (sur 5 hectares avec un investissement de 200 millions de dirhams et un emploi induit de 500 ouvriers), d'un nouveau siège régional de la Sonacos, d'une unité de production d'aliments de bétail, et d'un centre de formation des techniciens spécialisés en agroalimentaire.

Un paquet d'incitations aux opérateurs

Les projets réalisés, fin mars 2017, ont nécessité un investissement de 160 millions de dirhams et ont généré 200 emplois permanents. En dessous des prévisions qui tablaient sur 5.000 emplois à terme. Les projections à partir de ces données montrent que les résultats obtenus en matière d'emploi ne sont pas encourageants. Ils graviteraient autour de 1.500 emplois une fois les 51 projets de l'agropole opérationnels.

Toutefois, un effort est à entreprendre auprès des investisseurs en leur exposant les différentes opportunités d'aides instaurées. C'est le cas des aides fournies dans le cadre du Fonds de développement agricole (FDA): des primes pour les unités de valorisation, promotion, exportations et projets d'agrégation. Il y a également un dispositif financier d'aide à l'investissement et à la création de l'emploi mis en place par le Conseil régional de l'Oriental CRO (subventions à l'acquisition du foncier, la construction, l'équipement et une prime

à l'emploi). Ces aides peuvent atteindre 25% de l'ensemble des investissements. «Malheureusement, ce dispositif d'aide à l'investissement est mal diffusé. Sur les 30 projets que compte l'agropole, une seule unité a fait appel à ces incitations», précise Mohammed Melhaoui, ingénieur agronome et membre du CRO. Ce manque de communication doit être comblé par les organismes professionnels (CGEM et

Chambre de commerce) censés défendre l'investissement et la promotion des pôles compétitifs régionaux. Pour 2016 et 2017, le CRO a réservé 60 millions de DH comme aide à l'investissement et encouragement aux investisseurs de la région.

Par ailleurs, les unités opérationnelles sont confrontées à des problèmes de commercialisation. C'est le cas de la fromagerie de cette agropole qui produit un fro-

mage de bonne qualité mais n'arrive pas à l'écouler sur les marchés. C'est de la responsabilité des départements ministériels chargés du Commerce et de l'Industrie, appelés à mieux accompagner les secteurs productifs et initier des «diplomatie économiques» pour trouver des marchés internationaux dans le cadre de l'ouverture du Maroc sur le monde. □

Ali KHARROUBI

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

Agrobusiness et chaînes de valeur agricoles durables

La 12^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc vous ouvre ses portes du 18 au 23 avril 2017 à Meknès sous le thème « **Agrobusiness et chaînes de valeur agricoles durables** ».

Soyez au rendez-vous pour en explorer les enjeux et les pistes de développement.



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE AU MAROC
MEKNÈS DU 18 AU 23 AVRIL 2017
L'AGRICULTURE, NOTRE RICHESSE.
www.salon-agriculture.ma

Partenaires Publics:  AVEC LA PARTICIPATION DES 12 RÉGIONS DU ROYAUME

Partenaires Officiels:       

Sponsors Gold:  

L'Agropolis de Meknès doté d'un cluster

■ L'INRA encourage la recherche pour doper le secteur

■ Les laboratoires du qualipôle penchés sur l'innovation

AFIN d'accompagner les professionnels de l'agro-industrie dans leurs investissements, MedZ leader au Maroc dans le secteur des infrastructures industrielles, a mis en place 3 agropoles, situées à Meknès, Berkane et Agadir.

A Meknès, l'offre de valeur mise en place dans l'Agropolis se compose ainsi de terrains industriels aménagés selon les meilleurs standards techniques, services de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de bâtiments industriels, et services de gestion, portés par une structure dédiée (sécurité, gardiennage, entretien des espaces verts, etc.). Ce parc, dont la première tranche s'étend sur une superficie de 101 ha, est également doté de structures d'accompagnement, pour offrir des services de laboratoires, d'analyses et de contrôles sanitaires ainsi que des services de contrôle des exportations, en plus des activités de formation et de Recherche & Développement. Pour ce dernier volet, le ministère de l'Agriculture y a financé la réalisation d'un Pôle R&D. Appelé également «Qualipôle alimentation», il regroupe les principales fonctions de support à l'agriculture, notamment les services de contrôle sanitaire, les laboratoires de recherche et le service de contrôle des exportations. Très actif, le Centre régional de la recherche agronomique (CERRA) représente l'INRA au sein du qualipôle à travers quatre laboratoires spécialisés (analyses sol-plante-eau, protection des plantes, technologie alimentaire, et système d'information géographique). La structure héberge aussi une plateforme d'innovation dédiée aux essais de démonstration des créations variétales INRA en matière notamment d'arboriculture fruitière et d'olivier, une station météorologique, outre une bibliothèque, et une salle de réunions.



Le qualipôle alimentation de Meknès est un pôle multi-institutionnel initié par le ministère de l'Agriculture dans le but de renforcer l'innovation et la compétitivité du secteur de l'agro-industrie. Cette infrastructure regroupe un ensemble de laboratoires au service de l'agro-industrie (Ph YSA)

Chiffres clés de Agropolis

- Superficie de la 1re tranche: **101 ha**
- Superficie cédée: **42 ha**
- Nombre de lots vendus: **64**
- Nombre de projets installés ou en cours: **50**
- Montant de l'investissement drainé: **1,668 milliard de DH**
- Emplois à générer: **6.900 postes**

D'autre part, l'Agropole compte aussi une plate-forme des produits du terroir. Réalisé par l'Agence de développement des produits du terroir, l'établissement est dédié au regroupement et à la commercialisation des produits du terroir de la région de Meknès. Par ailleurs, l'Agropolis

de Meknès a vu la création, en décembre 2015, du premier cluster régional dédié à l'industrie agroalimentaire (IAA) pour faciliter la mise en relation des industriels qui représentent le secteur privé et les autres opérateurs publics pour renforcer la compétitivité des entreprises. Cette association, dite «Agripole innovation Meknès» ou «Agrinova» est labellisée par le ministère de l'Agriculture. Cette association a pour

vices de contrôle sanitaire, les laboratoires de recherche et le service de contrôle des exportations. A cet effet, le ministère de l'Agriculture, MedZ et Agrinova ont signé, en décembre dernier, une convention de partenariat pour doper la recherche. Celle-ci vise la mise en place d'un plan d'actions «2017-2020» autour de projets collaboratifs dans le domaine de l'agro-industrie.

Signalons enfin que l'agropole olivier

Une offre intégrée

DÉJÀ opérationnelle, l'agropole de Meknès propose une offre intégrée en immobilier industriel. Aujourd'hui, le bilan est encourageant, avec l'installation de groupes industriels de renom et le développement de projets industriels innovants à forte valeur ajoutée. «Cette zone d'activités offre des solutions agri-food by MedZ, pour une intégration de l'aval du secteur industriel... Nos agropoles sont des parcs industriels modernes, conçus pour répondre à la demande des industriels opérant sur toute la chaîne de valeur agricole», expliquent les responsables de MedZ. Ainsi, ces parcs abritent notamment les activités de transformation des produits alimentaires, l'industrie du support telles que l'emballage, l'agro-fourriture, le matériel d'irrigation ou la fabrication de fertilisants, ou encore les activités logistiques, commerciales et tertiaires. Le parc est doté aussi d'un bâtiment d'accueil, sur une superficie de 3.000 m², afin d'assurer les services de base et de proximité: guichet unique, bureau de poste, banques, commerce... □

rôle la fédération des acteurs régionaux de la filière agro-industrielle autour des thématiques de l'innovation dans les filières agricoles et agro-industrielles phares. C'est ce modèle qui sera dupliqué, selon MedZ, après sa réussite dans les deux autres agropoles (Berkane et Agadir). Il renforcera également le rôle des qualipôles qui regrouperont les principales fonctions de support à l'agriculture, notamment les ser-

est déjà opérationnel. Il abrite fréquemment des rencontres internationales visant la promotion de l'huile d'olive. En fait, il s'agit d'un pôle de compétence et d'innovation pour le transfert de technologie ainsi que pour le développement et la promotion de la filière oléicole régionale et nationale. □

Youness SAAD ALAMI

Commercialisation

POUR accompagner les professionnels de l'agro-industrie de la région Fès-Meknès, MedZ a mis en place un agropolis aux normes internationales dont les lots vendus sont au nombre de 64, avec une cinquantaine d'unités qui sont déjà installées ou en cours (Yazaki, Pillenc Maroc, Le Plastique, Delphi, Sicopa, Les Celliers de Meknès, Fenie Brossette...). Dans le détail, la première tranche de cette zone a enregistré un taux total d'écoulement des lots frôlant 45%, soit 64 lots vendus selon la dernière situation commerciale, arrêtée le 7 avril 2017, par la filiale de la CDG. «Nous avons lancé une opération pilote de gestion des zones libres par la création de l'Association des industriels de l'Agropolis de Meknès (AIAM), qui regroupe les industriels de la zone», soulignent les dirigeants de MedZ. Parmi les objectifs de l'association, figure la construction d'une passerelle d'échange (entre MedZ et les industriels), la défense des intérêts de ces industriels, la contribution au développement et à la valorisation de la zone, etc. □



TRÉSOR DE LA NATURE



COSUMAR, PLUS DE 85 ANS DE SAVOIR FAIRE, POUR VOUS OFFRIR LE MEILLEUR DE LA NATURE

Pur produit de la nature, le sucre est une ressource précieuse indispensable à la vie. Chez COSUMAR, nous conjugons notre savoir-faire à celui des agriculteurs du Maroc pour vous offrir toute la pureté du sucre, transformé en pain, en granulés, en lingots ou en morceaux. Depuis plus de 85 ans, notre quête constante de la qualité témoigne d'un engagement fort au service des consommateurs, avec l'ambition de vous offrir le meilleur de la betterave et de la canne à sucre, pour un goût unique et naturel à chaque dégustation.



**PARTENAIRE
D'UN DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE DURABLE**



AGROPOLIS
AGROPOLE DE MEKNÈS

BERKANE
MEDZEST
AGROPOLE DE BERKANE

AGROPOLE
SOUSS MASSA

**OFFRE DE LOTS DE
TERRAINS INDUSTRIELS VIABILISÉS**

VISITEZ NOTRE STAND AU
SIAM A MEKNÈS
AU PÔLE INSTITUTIONNEL

+212 537 57 66 78
showroom@medz.ma
www.medz.ma

